



**2021**

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**O**sez,  
**D**onnez,  
**P**artagez



 **DP**  
ŒUVRE DES PUPILLES  
SAPEURS - POMPIERS  
DE FRANCE



# Sommaire

- ▶ « Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin » \_\_\_\_\_ p. 4
- ▶ Édito du président \_\_\_\_\_ p. 5
- ▶ « Ça s'est passé en 2021 » \_\_\_\_\_ p. 6
- ▶ On ne les oublie pas \_\_\_\_\_ p. 8

PAGE  
9

## L'ODP, PLUS PERFORMANTE, PLUS CONNUE ET PLUS INNOVANTE

- ▶ Qui sommes-nous ? \_\_\_\_\_ p. 9
- ▶ L'ODP, une grande famille solidaire \_\_\_\_\_ p. 10
- ▶ Notre nouvelle gouvernance \_\_\_\_\_ p. 12
- ▶ La réorganisation de l'action sociale et solidaire \_\_\_\_\_ p. 14
- ▶ Les nouveautés 2021 \_\_\_\_\_ p. 15
- ▶ L'organisation des sapeurs-pompiers de France \_\_\_\_\_ p. 16
- ▶ Le dispositif « Solidarités Pompiers de France », des valeurs partagées d'humanisme, d'entraide et d'engagement \_\_\_\_\_ p. 18
- ▶ La solidarité et l'entraide du réseau associatif \_\_\_\_\_ p. 20
- ▶ « Au-dessus des nuages », le projet solidaire 2021 \_\_\_\_\_ p. 21

PAGE  
22

## L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS BÉNÉFICIAIRES

- ▶ Mention « Mort pour le service de la République » et qualité de « Pupille de la République » \_\_\_\_\_ p. 24
- ▶ Les référents nationaux \_\_\_\_\_ p. 26
- ▶ Répartition des parents et pupilles référents sur le territoire \_\_\_\_\_ p. 28
- ▶ L'accompagnement des orphelins et familles \_\_\_\_\_ p. 30
- ▶ Les allocations des pupilles \_\_\_\_\_ p. 31
- ▶ L'accompagnement des pupilles scolarisés \_\_\_\_\_ p. 32
- ▶ L'accompagnement au quotidien des pupilles de sapeurs-pompiers \_\_\_\_\_ p. 34
- ▶ Les prestations en 2021 et le développement pour 2022 \_\_\_\_\_ p. 36
- ▶ Témoignages de bénéficiaires \_\_\_\_\_ p. 38
- ▶ La MSPF au service de l'ODP \_\_\_\_\_ p. 40
- ▶ Les moments d'évasion pour les familles de l'ODP : vacances et événements \_\_\_\_\_ p. 42
- ▶ Les évolutions pour 2022 \_\_\_\_\_ p. 43
- ▶ Le développement du patrimoine en faveur des pupilles de sapeurs-pompiers \_\_\_\_\_ p. 44

PAGE  
46

## FINANCEMENT, ORIGINES ET RESSOURCES

- ▶ La campagne d'appel à la générosité auprès du grand public \_\_\_\_\_ p. 48
- ▶ Les actions solidaires et mécénats au profit de l'ODP \_\_\_\_\_ p. 50
- ▶ Les partenaires et les mécènes \_\_\_\_\_ p. 52
- ▶ L'opération « une galette pour l'ODP » \_\_\_\_\_ p. 54
- ▶ Les subventions de fonctionnement \_\_\_\_\_ p. 55
- ▶ Les legs et assurances-vie en 2021 \_\_\_\_\_ p. 56
- ▶ Mur des donateurs 2021 \_\_\_\_\_ p. 58
- Remerciements \_\_\_\_\_ p. 59

Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France

Juin 2022

Contact : 32 rue Bréguet 75011 Paris. 01 49 23 18 18 - odp.communication@pompiers.fr

Crédits photos : ODP, Matthieu Penz, Thomas Pietrucci, Ludovic Morand, Anthony Boutin, Sdis 78, Sdis 30, Carac, DGSCGC, Marion Fournies, Aurélien Dheilley, Maximilien Lemaire, Adobe Stock.

« Seul,  
on va plus vite.  
Ensemble,  
on va plus loin. »

## ÉDITO DU PRÉSIDENT



### GRÉGORY ALLIONE

PRÉSIDENT DE L'ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS  
ET FONDS D'ENTRAIDE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Après une année 2020 où nombre de projets ont dû être mis en réserve dans l'attente d'un contexte sanitaire plus favorable, 2021 a pu, enfin, incarner un certain retour à la réalité. L'année a été marquée par quelques temps forts sur le plan institutionnel, financier ou encore relatif à l'accompagnement de nos bénéficiaires.

Ainsi, à l'occasion du conseil d'administration du 27 octobre 2021, un nouveau comité exécutif a été élu par les administrateurs, avec la particularité de féminiser pour la première fois sa composition. Il était grand temps... c'est fait !

À la tête de ce comité exécutif, j'ai eu l'honneur, le même jour, d'être réélu président de l'ODP, pour un second mandat. J'ai souhaité établir immédiatement un plan d'orientation, dont la conception a été faite de manière collaborative avec l'ensemble des administrateurs. Celui-ci engage nos actions à venir pour une ODP plus performante, plus connue et plus innovante. Beaucoup de ces actions ont déjà été déployées et nos bénéficiaires peuvent en constater les débouchés dans leur relation quotidienne avec l'Œuvre. Un grand chantier se met en place : celui de la refonte du projet associatif de l'ODP. Il doit permettre de mettre en lien les origines de l'institution, ses orientations passées, présentes et à venir, ses valeurs et ses grands engagements.

L'an prochain, dans la future édition de ce rapport d'activité, ce projet associatif figurera très concrètement en bonne place. Administrateurs présents et antérieurs, bénéficiaires, donateurs, collaborateurs, institutionnels, tous seront consultés dans le cadre de ce travail.

Le développement ensuite a pu, après l'année 2020 qui avait mis sur pause toute l'activité notariale, reprendre son rythme habituel, générant des ressources qui nous permettent d'œuvrer avec de grandes garanties sur nos lendemains. Je profite de cette occasion pour remercier nos généreux légataires, mais aussi tous les donateurs de l'ODP, qu'ils soient reliés au monde pompier ou qu'ils ne le soient pas.

Enfin, le plus important : nous avons pu retrouver nos bénéficiaires. À différentes occasions (rassemblements, congrès, cérémonies...), j'ai pu revoir les sourires de nos pupilles et de leurs parents. Ces sourires, pour nous, élus des territoires impliqués quotidiennement dans la chaîne de solidarité menée par l'ODP, sont la seule vraie contrepartie de nos engagements respectifs. Les éléments repris dans ce rapport d'activité sauront, à n'en pas douter, vous faire partager ce constat.

*Note: Cette œuvre n'est pas fidèle à ses valeurs fondatrices. Bientôt 100 ans de solidarité ! Bonne lecture à tous*

# ÇA S'EST PASSÉ EN 2021

## 28 juin - 3 juillet

L'OPÉRATION « AU-DESSUS DES NUAGES »

35 pupilles étaient engagés sur le projet solidaire « Au-dessus des nuages » initié par Grégory Allione et Thomas Hugues, parrain de l'ODP.



## 23-25 septembre

RASSEMBLEMENT DES PUPILLES MAJEURS

48 pupilles s'étaient donné rendez-vous lors du Festival ODP Talence.

Ateliers pédagogiques et moments plus conviviaux au programme.

## 23-26 septembre

FESTIVAL ODP TALENCE

La 6<sup>e</sup> édition du festival ODP Talence qui s'est déroulée à Talence (33) a fait vibrer près de 24 000 festivaliers venus spécialement pour l'occasion.



## 13 - 16 octobre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ODP

Moment fort pour l'ODP qui a vu son conseil d'administration renouvelé de moitié lors du Congrès national des sapeurs-pompiers de France.

À l'issue de l'assemblée générale, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, a tenu à rencontrer les 13 familles de l'ODP présentes autour d'un cocktail déjeunatoire.



## 12-14 novembre

RASSEMBLEMENT PARENTS

Pour cette reprise, après une édition annulée, 120 parents se sont retrouvés autour de la thématique du feu.

Un week-end d'échanges et de convivialité qui a pour objectif de leur procurer un espace d'expression libre lié à la particularité de leur situation.

## 26 novembre

CÉRÉMONIE DES PRIMES D'INSTALLATION

17 pupilles issus du service commandé sur 40 récipiendaires ont reçu une prime d'installation, signe de nouveau départ pour nos pupilles, au Forum des images, à Paris.



## Mais aussi...

24 juin

ASSISES FÉDÉRALES

13 juillet

RENCONTRE DES FAMILLES ENDEUILLÉES (DÉCÈS EN SC\*)

23-25 septembre

CONGRÈS DES NOTAIRES

8 décembre

PRIX « GIACINTO ACCORNERO » AVEC LA FONDATION DE FRANCE

13-17 décembre

VENTE SOLIDAIRE DE JOUETS À LA MSPF\*

Juillet - août

DÉPLOIEMENT NATIONAL DE LA CAMPAGNE D'AFFICHAGE

14-16 septembre

AIDE « SOLIDARITÉS POMPIERS DE FRANCE » DANS LE GARD (30)

31 octobre

COURSE MARSEILLE-CASSIS AU PROFIT DE L'ODP

16 décembre

CARABLADE DE NOËL

\* SC : Service commandé

\* MSPF : Maison des sapeurs-pompiers de France.

Les 9 et 10 janvier 2021, l'arbre de Noël a dû être annulé en raison de la crise sanitaire.

# L'ANNÉE 2021

## On ne les oublie pas...

Neuf sapeurs-pompiers sont décédés en service commandé, laissant neuf nouveaux orphelins pris en charge par l'ODP.



Sergent-chef  
**Laurent DELBREIL (SPV)**  
CIS de Méricourt (62)  
=È Ì È e\* , (Zgobk+) +\*



1<sup>re</sup> classe  
**Maitaitaua NAILI (SPV)**  
CIS de Mahina (987)  
=È Ì È e\* ++ (Zgobk+) +\*



Adjudant-chef  
**Jean-Paul ACCOLAS (SPV)**  
Sdmis (69)  
=È Ì È e\* + (Zgobk+) +\*



Sergent  
**Bryan RIMBAUT (SPV)**  
Sdis de la Somme (80)  
=È Ì È e\* 0 f Zk (+) +\*



Caporal-chef  
**Cédric VIDAL**  
BSPP (75)  
Sdis du Val-d'Oise (95)  
=È Ì È e\* (Zok+) +\*



Lieutenant  
**Pascal DOLAT (SPP)**  
Sdis de Seine-et-Marne (77)  
=È Ì È e\* 2 (Zok+) +\*



Sapeur 1<sup>re</sup> classe  
**Justin ALMEIDA (SPV)**  
Sdis des Yvelines  
=È Ì È e\* (Zok+) +\*



Adjudant-chef  
**Bruno CALLARD (SPV)**  
CIS de Saint-Brévin-les-Pins (44)  
=È Ì È e\* / (Zok+) +\*



**Pierre-François BONNARD**  
Mécanicien opérateur de bord de la Sécurité civile (BHSC38)  
=È Ì È e\* +1 (i mf (k+) +\*



## QUI SOMMES-NOUS ?

L'ODP intervient au moment du décès du parent et continue son accompagnement jusqu'à l'entrée dans la vie active des orphelins. Au-delà de ses actions pour les orphelins et les sapeurs-pompiers, elle reste un soutien majeur et une écoute tout au long de la vie des pupilles et familles pris en charge.

Créée en 1926, l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France (ODP) est une association reconnue d'utilité publique, placée sous le haut patronage de M. le président de la République.

L'organisme assure une protection morale et matérielle aux orphelins de sapeurs-pompiers – professionnels, volontaires et militaires – décédés en ou hors service commandé, ainsi qu'à leur famille. L'ODP vient également en aide aux enfants et familles de sapeurs-pompiers qui ont perdu leur conjoint(e).

Dans le cadre du dispositif *Solidarités pompiers de France* mis en place avec la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) et la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France (MNSPF), l'Œuvre des pupilles soutient et accompagne, tant moralement que financièrement, les sapeurs-pompiers et leur famille qui se trouvent dans des situations de détresse, voire de précarité.

# L'ŒUVRE DES PUPILLES

## Une grande famille solidaire

### HISTORIQUE

▶ 1926

Création de l'ODP. Prise en charge des enfants de sapeurs-pompiers décédés en service commandé

▶ 1928

Reconnaissance d'utilité publique de l'ODP.

▶ 1993

Accompagnement des enfants dont le parent sapeur-pompier est décédé en dehors du service.

▶ 2000

Création du dispositif *Solidarité familles*, qui aide les sapeurs-pompiers en difficulté.

▶ 2003

Reconnaissance des pupilles dont le parent est décédé en dehors du service.

▶ 2015

Prise en charge des enfants de sapeurs-pompiers dont le (la) conjoint(e) est décédé(e).

▶ 2020

Développement du dispositif *Solidarités pompiers de France*, dans le prolongement de *Solidarité familles*.



### NOS CHAMPS D'ACTION

#### Orphelins et familles

- De décès en service commandé,
- De décès hors service commandé,
- Et les familles de sapeurs-pompiers dont le conjoint est décédé.

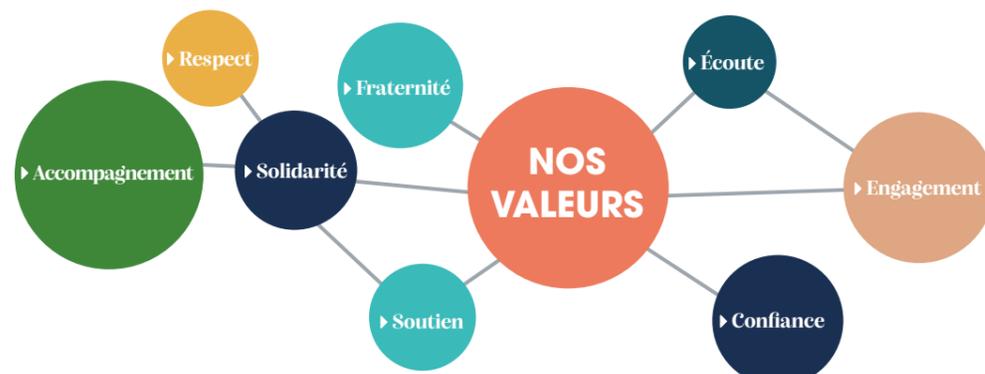
#### Les familles des sapeurs-pompiers en difficulté

- *Solidarités pompiers de France* (familles en difficulté, handicap, maladie, catastrophes naturelles, etc.).

### LES BÉNÉFICIAIRES

#### Les enfants et les familles

- **Sapeurs-pompiers :**
  - civils (professionnels et volontaires)
  - militaires (BSPP / BMPM).
- **Militaires des Unités d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité civile (UIISC).**
- **Personnels navigants de la Sécurité civile du Groupement des moyens aériens.**
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés (Pats)** des Sdis, des UD, de la MNSPF, de la MSPF, ainsi que des États-majors de zone.
- **Anciens sapeurs-pompiers (ASP).**
- **Jeunes sapeurs-pompiers (JSP).**



## NOS MISSIONS

L'ODP intervient précisément au moment du décès du parent et continue son accompagnement jusqu'à l'entrée dans la vie active des orphelins. Au-delà de ses actions, elle reste un soutien majeur et une écoute tout au long de la vie des pupilles et familles pris en charge.



### ACCOMPAGNER LES PUPILLES VERS LEUR AUTONOMIE

▶ Suivi individuel et soutien moral.

▶ Aide à la scolarité, à la poursuite d'études et à l'insertion dans la vie active (logement étudiant, création d'entreprise, emménagement...).

▶ Mise en relation des pupilles (groupes de discussions, séjours, événements...).



### SOUTENIR LA PARENTALITÉ DES FOYERS EN DEUIL

▶ Accompagnement et soutien moral.

▶ Aides financières pour pallier la baisse de revenus (logement, mobilier, transports...).

▶ Mise en relation et travail collectif (groupes de discussions, ateliers distanciels, séjours, événements...).



### AIDER LES SAPEURS-POMPIERS EN DÉTRESSE

▶ Soutien moral en lien avec le réseau associatif des sapeurs-pompiers de France.

▶ Aide financière en cas d'accident ou de maladie.

▶ Prise en charge en urgence des victimes de sinistres climatiques.

Pour plus de renseignements :

Scanner-moi!



### THOMAS HUGUES, UN PARRAIN ENGAGÉ

« Je suis le parrain de l'Œuvre des pupilles depuis 2003. L'association veille sur les familles de sapeurs-pompiers et les accompagne sur le chemin de la vie. Au près d'eux et au près des sapeurs-pompiers, j'ai touché du doigt ce que veut dire le dévouement, la générosité et le don de soi. Plus de 15 ans après, les sapeurs-pompiers de France continuent de me surprendre. Ils sont volontaires et professionnels : des femmes et des hommes ordinaires qui font de leur engagement un soutien extraordinaire pour la population.

**À nous d'être aux côtés de celles et ceux dont le papa ou la maman a eu un engagement ultime. Leurs leçons de courage m'ont changé. »**



Nous souhaitons, ensemble, toucher le cœur des Français qui aiment les pompiers, mais qui ignorent trop souvent l'existence de l'Œuvre.

# NOTRE NOUVELLE GOUVERNANCE

LE 14 OCTOBRE 2021, LORS DU CONGRÈS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE À MARSEILLE (13), LES PERSONNES SUIVANTES ONT ÉTÉ ÉLUES\* :

## UNE GOUVERNANCE UNIQUE RÉPARTIE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

L'Œuvre des pupilles se compose de trois types de membres : les **membres actifs** – des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires qui adhèrent à la FNSPF –, les **membres associés** – des sapeurs-pompiers militaires, des anciens et jeunes sapeurs-pompiers, des Pats et des personnels civils des structures rattachées –, ainsi que les **membres d'honneur**.

Tous les membres sont, de fait, bénéficiaires de l'ODP qui, conformément à sa mission d'utilité publique, s'adresse à l'ensemble des sapeurs-pompiers et à leur famille. Son fonctionnement est défini dans ses statuts et dans son règlement intérieur.

Parmi les membres actifs, au sein des unions départementales de sapeurs-pompiers, est élu un collège de grands électeurs pour trois ans. Ces derniers, au nombre de 424 en 2021, constituent l'assemblée générale annuelle qui approuve les comptes et les orientations stratégiques de l'association. Ils élisent également les membres du conseil d'administration.



# 424

C'est le nombre de grands électeurs en 2021

## LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 24 juin 2021, se sont tenues les Assises fédérales à Paris. Cette séance réunissait les 424 grands électeurs de l'Œuvre des pupilles pour dresser un bilan de la dernière mandature et permettre aux présents de faire connaissance avec les personnes se portant candidates pour faire partie du nouveau conseil d'administration (CA), renouvelable en 2021 (par moitié).

Au sein de l'association, c'est cette instance qui définit les choix stratégiques, arrête les comptes, valide le budget, décide et contrôle l'attribution des subventions proposées par le comité exécutif.

Élu par AG pour une durée de six ans (renouvelable), le conseil d'administration de l'ODP est composé de 29 membres qui se répartissent comme suit :

- ▶ 24 membres élus par les grands électeurs.
- ▶ Le président de la FNSPF.
- ▶ Un administrateur d'outre-mer.
- ▶ Le général commandant la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP).
- ▶ Deux membres (sans pouvoir de vote) représentant un(e) veuf(ve) de SP et un(e) pupille.



# 29

membres composent le conseil d'administration

Tout nouvel administrateur doit être en activité lors de sa première élection. Le conseil d'administration, qui se réunit environ cinq fois par an, donne lieu à un dossier de préparation complet fourni à l'avance à ses membres, et à un compte rendu approuvé lors de la séance suivante.

## LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le conseil d'administration (CA) élit un comité exécutif (CE) composé de huit administrateurs : le président, trois vice-présidents, un secrétaire général et son adjoint, ainsi qu'un trésorier général et son adjoint.

Les membres du CE exercent leur pouvoir de façon collégiale. Le rôle principal du comité exécutif consiste à mettre en œuvre la politique définie par le CA : il prépare et exécute les décisions prises par cette instance.

### Un ensemble de commissions

Différentes commissions traitent et instruisent les sujets proposés pour décision au comité exécutif, puis au conseil d'administration : commissions Orphelins et familles, *Solidarités pompiers de France*, Finances, legs et patrimoine, Contrôle interne ; ainsi que les groupes de travail Parents et Jeunes.

À noter : par décision du CA de l'ODP en date du 28 janvier 2021, la commission Vacances a été intégrée à la commission orphelins et familles.



# 8

membres composent le comité exécutif

 Grégory ALLIONE Sud-Méditerranée	 Gilles BARAT Midi-Pyrénées	 Didier BÉGAUD Giracal	 Jean-Paul BELDON Auvergne	 Philippe BRU Centre-Val de Loire	 David BRUNNER Aquitaine-Limousin	 Fabienne DELFOLIE Centre-Val de Loire
 Hubert DEMOLIS Rhône-Alpes	 Danièle DUCOUSSO Aquitaine-Limousin	 Jean-Paul ESCANDE Midi-Pyrénées	 Hervé HARDY Nord	 Philippe JOSSE Gudso	 Philippe JUSTOM Gudso	 Claude KLEINMANN Giracal
 Jean-François LE BIGOT Sud-Méditerranée	 Christian LETELLIER Gudso	 Ludovic LOMBARD Rhône-Alpes	 Dominique MARTIN Bourgogne-Franche-Comté	 Séverine MAZUY Bourgogne-Franche-Comté	 Stéphane MILLOT Île-de-France	 Éric PASQUET Poitou-Charentes
 Virginie PEDRERO GUIRAUDOU Sud-Méditerranée	 Patrick PICARDO Giracal	 Fabrice TAILLEZ Nord	 Alain TICHIT Sud-Méditerranée	 Gilles GALLIOT Dom	 Jean-Marie GONTIER BSPP	
		 Nathalie EXERTIER Rhône-Alpes Représentante des parents (membre choisi).	 Florian CORDIER Doubs Représentant des pupilles (membre choisi).			

\*En date du 1<sup>er</sup> conseil d'administration, le 27 octobre 2021.

## COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR LA MANDATURE 2021 - 2024

 Virginie PEDRERO GUIRAUDOU Vice-présidente, chargée de l'action sociale	 David BRUNNER Vice-président, chargé des séjours, rassemblements et grands événements	 Stéphane MILLOT Vice-président, chargé du développement	 Grégory ALLIONE Président	 Christian LETELLIER Secrétaire général, chargé du fonctionnement général et des instances, Chancelier	 Hervé HARDY Trésorier général, chargé des finances et des relations avec le « Don en confiance »	 Séverine MAZUY Secrétaire général adjointe chargée du contrôle interne	 Gilles BARAT Trésorier général adjoint, chargé des affaires immobilières
--	--	--	----------------------------------	--	---	---	---

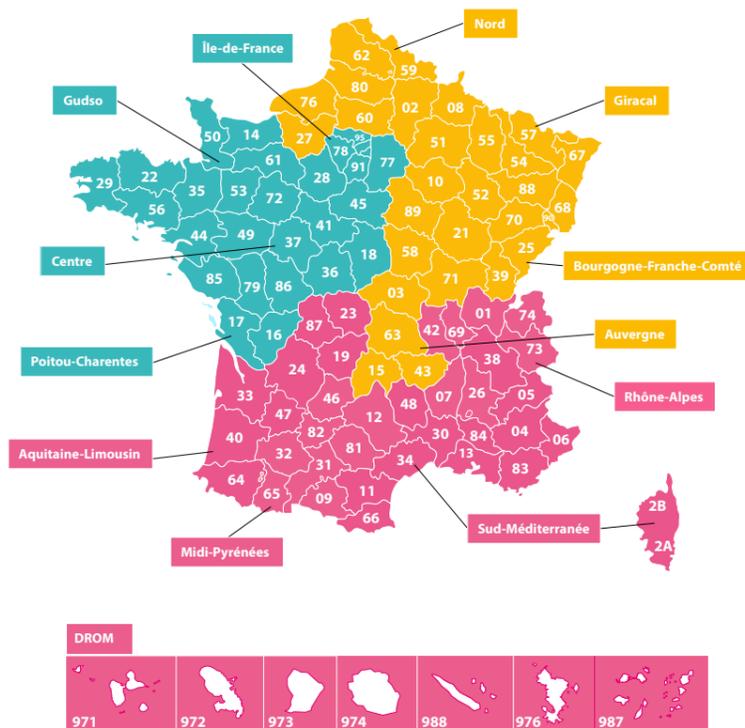
# LA RÉORGANISATION de l'Action sociale et solidaire

En 2021, il a été décidé d'instaurer une répartition des chargées de suivi social par région. Chaque famille, PUD et délégué social ont désormais une référente dédiée dans l'équipe administrative de l'ODP, ce qui facilite les échanges.

## NOTRE ÉQUIPE :



**Cyril GARCIA**  
Délégué général  
c.garcia@pompiers.fr



**Magali BRAEM**  
Responsable sociale  
m.braem@pompiers.fr



**Christelle JUSTINE**  
Chargée de suivi social  
c.justine@pompiers.fr



**Emma MARIE-FLOLINE**  
Chargée de suivi social  
e.marie-florine@pompiers.fr



**Emmanuelle MOLTO**  
Chargée de suivi social  
e.molto@pompiers.fr



**Mélyny FABRE**  
Gestionnaire d'activités sociales  
Des questions sur les séjours-vacances, les week-ends familles ou les grands événements organisés par l'ODP ? Contactez : m.fabre@pompiers.fr



**Antoine DA SILVA**  
Gestionnaire de prestations sociales  
Un premier contact avec l'action sociale ou des questions sur le traitement des prestations ? Antoine est votre première porte d'entrée. a.dasilva@pompiers.fr

Des questions sur le dispositif « Solidarités Pompiers de France », une demande de prise en charge d'urgence ou besoin de renseignements sur les conditions d'accès ? Référez-vous à votre chargée de suivi social.



## LES NOUVEAUTÉS

Plusieurs projets démontrant notre capacité d'adaptation aux changements et évolutions propres à la réorganisation de l'ODP ont vu le jour. Ces derniers permettent tant de proposer des améliorations dans la gestion des dossiers de nos familles que d'alléger les différentes procédures administratives.

### PETIT TOUR D'HORIZON DES NOUVEAUTÉS

#### LE NOUVEAU LOGICIEL DE GESTION DES FAMILLES (PRESTATIONS / ALLOCATIONS)

En cours de développement en 2021, dès janvier 2022, un nouveau logiciel, plus ludique et plus performant, verra le jour. Il permettra de gagner du temps dans la gestion des dossiers. Il sera opérationnel pour les familles en juin 2022.

##### Un accès dédié aux pupilles majeurs et aux familles

- Demande et suivi des prestations sur une interface privative.
- Mise à jour des coordonnées.

##### Un accès dédié aux unions départementales

- Demande de dossiers des sapeurs-pompiers décédés.
- Suivi des prestations des familles de leur département.

#### LE NOUVEAU SITE DE RÉSERVATION DES SÉJOURS-VACANCES EN LIGNE



À savoir : Pour réserver vos séjours :

Au titre des prestations que propose l'ODP à ses pupilles et à ses familles figurent les séjours-vacances.

##### La dématérialisation de l'offre de séjours

Désormais, toute notre offre de séjours est dématérialisée pour permettre sa mise en ligne en continu ainsi qu'un traitement rapide des réservations. La nouvelle présentation des séjours (accessible depuis n'importe quel type de support !), est dynamique et permet aux utilisateurs de choisir leur séjour parmi une gamme d'offres que nous avons la volonté de développer encore.

Bref, un outil facile à utiliser qui propose un meilleur accompagnement de l'utilisateur, grâce notamment aux sections « coups de cœur » ou des rubriques « à la une » qui peuvent l'aider dans ses choix.

Par ailleurs, le logiciel permet aussi de gérer les inscriptions à nos grands événements tels que l'Arbre de Noël ou les différents rassemblements.

#### « L'ÉVASION DE L'ODP »

Notre nouvelle newsletter intitulée « L'évasion de l'ODP » informe des séjours-vacances et des événements que propose l'Œuvre aux familles. Envoyée par e-mail, elle vient compléter la digitalisation du catalogue de séjours, déjà bien opérée par la mise en place de notre site (voir ci-dessous).



##### À savoir

Dès que les inscriptions à un événement ODP sont ouvertes, les bénéficiaires reçoivent automatiquement la newsletter. Attention, cette dernière constitue dorénavant l'unique moyen de connaître le lancement des inscriptions à chaque événement !

#### LA PETITE REVUE DE L'ODP

Enfin, en 2021, la grande nouveauté fut la création du support de communication *La Petite revue*, qui annonce les événements de l'ODP et fournit des informations concrètes à nos bénéficiaires.

L'objectif ? Proposer un support attractif, informatif, lisible et qui prend en compte tout le spectre de l'ODP.



Découvrez les 5 premiers numéros :

Scannez-moi !



#### EN 2022, LE LOGO DE L'ODP ÉVOLUE

Les pistes étudiées ont été les suivantes : garder une **filiation** avec le logo existant ; améliorer la **lisibilité** générale ; conserver le **marqueur « cigogne »** ; **réduire** la quantité de texte ; conserver la filiation avec le **bloc-marque « sapeurs-pompiers de France »** qui incarne le réseau associatif sur lequel s'appuie l'ODP.



# L'ORGANISATION DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE, un grand réseau solidaire

L'Œuvre des pupilles est l'une des composantes du réseau social des sapeurs-pompiers de France qui s'articule autour de plusieurs entités.

## LE RÉSEAU ASSOCIATIF



Anime, représente et défend les droits et les intérêts des sapeurs-pompiers de France. Les missions de la Fédération sont plurielles et denses, en symbiose avec l'Œuvre des pupilles et la Mutuelle nationale, ses unions régionales et départementales, ses amicales et les milliers de bénévoles qui s'y impliquent au quotidien. Elle assure le rôle politique.



Assure le rôle curatif et protège les orphelins, leur famille et tous les sapeurs-pompiers en difficulté. L'association aide aussi les familles des personnels administratifs, techniques, spécialisés (Pats) des Services départementaux d'incendie et de secours (Sdis), ainsi que les nouvelles recrues, les JSP et les ASP.



Assure le rôle préventif pour tous les sapeurs-pompiers de France. Créée et gérée par et pour des sapeurs-pompiers, elle participe au dispositif *Solidarités pompiers de France* et prend en charge, avec l'ODP, une partie des cotisations des pupilles ou familles.

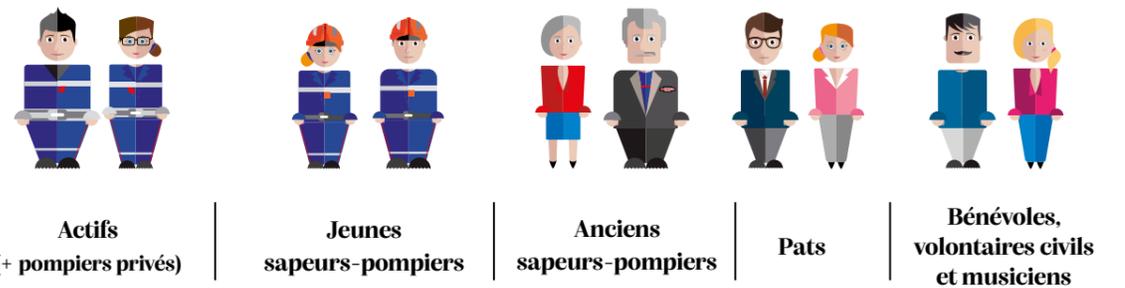


## LE RÉSEAU FÉDÉRAL

Comment le réseau fédéral fonctionne-t-il ?



Plus de 285 000 adhérents



Ce sont les partenaires et mécènes qui soutiennent la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

Les engagements des partenaires et mécènes de la Fédération nous permettent de développer nos missions de solidarité, d'information et de partage des techniques opérationnelles, d'actions de sensibilisation et de formation aux risques du public.

Merci à eux pour leur soutien !



# LE DISPOSITIF « SOLIDARITÉS POMPIERS DE FRANCE », des valeurs partagées d'humanisme, d'entraide et d'engagement

L'Œuvre des pupilles (ODP), la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) et la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France (MNSPF) ont conjointement contribué au développement du dispositif « Solidarités pompiers de France ».

Venant en complément des actions sociales menées par les amicales, les unions départementales et régionales, ce dispositif vise à apporter un soutien moral et financier supplémentaire aux sapeurs-pompiers, ainsi qu'à leur famille. En cas d'accident, de maladie ou face à certaines des grandes épreuves de la vie courante, le réseau associatif protège et accompagne les sapeurs-pompiers grâce à la mise en place du dispositif.

Dans ce cadre, en 2021 :

- 35 sapeurs-pompiers ont reçu une aide financière pour pouvoir faire face à leurs difficultés.
- 41 familles ont bénéficié d'une aide financière à la suite d'une catastrophe naturelle :

- **Tempête dans le Gard** en septembre 2021 : 27 familles ont été aidées, pour un montant total de 81 500 € ;
- **Inondations en Gironde** : une famille aidée, pour un montant de 3 000 € ;
- **Orages en Seine-et-Marne** : trois familles aidées, pour un montant total de 12 000 € ;
- **Incendies** : 10 familles aidées, pour un montant de 57 600 €.

Lors du conseil d'administration de l'ODP de septembre 2021, il a été décidé de créer une aide au logement d'urgence dans le cadre des hospitalisations hors Paris. La mise en place de cette nouvelle aide est prévue pour 2022.

## ZOOM SUR ... « SOLIDARITÉS POMPIERS DE FRANCE » DANS LE GARD



Du 14 au 16 septembre 2021, une trentaine de communes du Gard ont été touchées par des inondations et des coulées de boue.



**Commandant Yves Fages, délégué social du Gard**  
« Nous avons pu venir en aide à 27 familles de sapeurs-pompiers. »

**SPdeF** : Dans le cadre du dispositif « Solidarités pompiers de France », comment avez-vous pu venir en aide aux familles victimes des inondations ?

**Y. Fages** : Alerté par notre directeur et par certains centres d'incendie et de secours lors des épisodes cévenols de septembre dernier, je suis allé à la rencontre des sinistrés. Après une évaluation des dégâts, nous avons collationné et instruit les dossiers nécessitant un soutien financier. En parallèle, nous sommes restés à l'écoute de l'ensemble de nos sapeurs-pompiers et Pats ayant subi des dommages. En attendant une prise en charge assurantielle des dégâts – importants –, le dispositif « Solidarités pompiers de France » a permis de venir en aide à 27 familles de sapeurs-pompiers victimes de cette catastrophe naturelle, pour un montant total de 81 500 €.

En 2021 :

**35 sapeurs pompiers**

ont bénéficié d'une aide financière lors de difficultés personnelles.

**41 familles**

ont reçu une aide financière à la suite d'une catastrophe naturelle.

**Tempête dans le Gard**

**27 familles**

aidées, pour un montant total de **81 500 €**



*Solidarités*  
**POMPIERS**  
DE FRANCE

Une difficulté ?

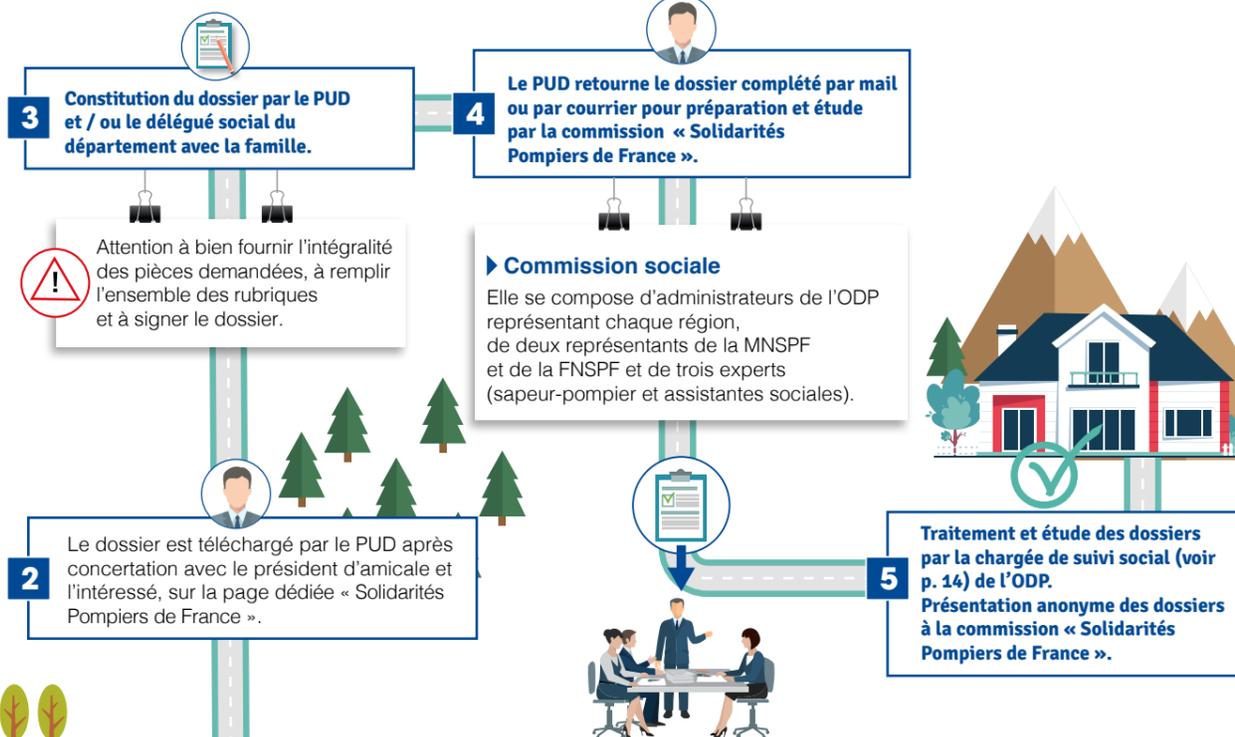


**1 Demande de dossier**

► **Qui peut en faire la demande ?**  
Le président de l'union départementale.

► **Comment ?**  
Par mail à [solidaritespompiers@pompiers.fr](mailto:solidaritespompiers@pompiers.fr), en précisant la nature des difficultés.

## Le dossier de demande et son cheminement



Téléchargez la brochure.  
Scannez-moi!





# LA SOLIDARITÉ ET L'ENTRAIDE du réseau associatif

Depuis toujours, entraide et solidarité sont des valeurs fortes portées par les sapeurs-pompiers de France. Quelques exemples d'actions mises en place en 2021 parmi tant d'autres...



ENDURO 18-112

L'Enduro de pêche 18/112 est une très belle manifestation organisée depuis plusieurs années au bénéfice des pupilles. Porté par Cédric Rassier, sapeur-pompier dans l'Essonne et président de l'association Enduro 18/112, ce défi de pêche à la carpe a eu lieu du 9 au 12 septembre 2021 au Lac de Pannecière, dans la Nièvre. Un chèque de 12 000 € a pu être remis à l'ODP à l'issue, grâce aux organisateurs de la manifestation : l'Union départementale des sapeurs-pompiers (UDSP) de la Nièvre (58), ainsi que les UDSP 03, 45, 89 et 91, sans oublier les anciens, sans lesquels rien n'aurait été possible.



LE FESTIVAL ODP TALENCE

Après une année « blanche » pour cause de crise Covid-19, le **Festival ODP Talence #6** a pu se dérouler du 23 au 26 septembre 2021 au Parc Peixotto (Talence, Gironde), toujours au profit des orphelins de sapeurs-pompiers. Porté par Sébastien Lussagnet, sapeur-pompier, et l'UDSP de la Gironde (33), ce festival rassemble plus de 900 bénévoles dont la plupart sont, eux aussi, sapeurs-pompiers. Au programme, IAM, Catherine Ringer, Gaëtan Roussel, Camélia Jordana, Hoshi, Boulevard des Airs, Véronique Sanson... De nombreux artistes se sont succédé sur la scène de cette manifestation, qui constitue une bonne occasion pour combiner événement musical de haut niveau et solidarité ! Depuis sa création, **plus de 150 000 €** ont été reversés à l'ODP grâce au festival.



« FIRELAND FESTIVAL »

Initialement prévu en 2020 et reporté en 2021 pour sa première édition, le **Fireland Festival**, mis au point par l'amicale des SP de Perpignan (Pyrénées-Orientales), est le premier festival électro organisé dans un centre de secours. Il s'est déroulé le 21 août 2021, devant plus de 4 500 festivaliers, avec des artistes de renommée internationale. Les recettes, partagées entre l'ODP et la Fondation des hôpitaux de France, ont permis à l'amicale des sapeurs-pompiers de Perpignan de verser **6 000 €** à l'association.

**LES PRESTATIONS ODP**

### Été 2021 : les séjours-vacances des sapeurs-pompiers de France

Depuis plusieurs années, les sapeurs-pompiers de France (UD, associations de sapeurs-pompiers...), se mobilisent pour organiser des séjours-vacances pour nos pupilles et leurs familles. Ces séjours, entièrement gratuits pour nos bénéficiaires, leur permettent de sortir de leur quotidien souvent douloureux et de vivre des aventures épanouissantes.

Pour l'été 2021, les sapeurs-pompiers ont ainsi proposé 13 séjours-vacances aux familles, incluant la mise à disposition d'hébergements en gestion libre. Plusieurs pupilles et mamans de l'ODP ont également mis à la disposition du réseau leur gîte ou maison en location pendant une semaine.



# « AU-DESSUS DES NUAGES », le projet solidaire 2021

Du 28 juin au 3 juillet 2021, trente-cinq de pupilles ont participé au projet Au-dessus des nuages. Une ascension solidaire et collective dans les montagnes haute-savoardes dont l'objectif premier était de rassembler nos orphelins et de partager avec eux les valeurs du réseau associatif des sapeurs-pompiers de France.

« Au-dessus des nuages » : ensemble, nous avons atteint les sommets du succès !



12 000 €  
ont été récoltés  
via la cagnote  
odp dédiée.

L'ODP a toujours eu à cœur de proposer à ses orphelins des séjours-vacances qui ont du sens. Le respect, l'écoute, le dépassement de soi, l'entraide et la fraternité sont des valeurs que nous tentons de transmettre dans chacun des séjours que nous organisons.

« Ce projet sportif et solidaire me tenait particulièrement à cœur. Je souhaitais mettre en lumière tout le réseau associatif des sapeurs-pompiers de France et particulièrement les sapeurs-pompiers de Haute-Savoie qui se sont mobilisés, bénévolement, bien sûr. Que ce soient les centres de secours, les amicales ou même les anciens sapeurs-pompiers, qui ont assuré le transport et la petite restauration, ou encore les JSP qui ont distribué des affiches d'appel à dons dans les boulangeries des environs, en tout, c'est près d'une soixantaine de personnes qui se sont impliquées dans la réalisation de ce projet pour nos pupilles. »



Grégory Allione,  
président de l'ODP



▶ En 2023, une ascension est prévue en Corse !

## Rappel du projet

- 11** pupilles ont participé à l'ascension du mont Blanc avec Grégory Allione, président de l'ODP, et Thomas Hugues, parrain de l'association.
- 7** pupilles ont gravi un sommet italien de 4 000 mètres.
- 17** pupilles sont partis en randonnée au départ de Saint-Gervais (74).

En parallèle, un grand village ODP était monté dans la ville de Saint-Gervais rassemblant stands, animations, expositions et jeux concours.



# L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS BÉNÉFICIAIRES

## LES ENFANTS ET LES FAMILLES :

- de sapeurs-pompiers :
  - civils (professionnels et volontaires)
  - militaires (Paris, Marseille)
- de militaires des unités de la Sécurité civile
- de personnels navigants de la Sécurité civile du groupement des moyens aériens
- de personnels administratifs et techniques
- Les anciens sapeurs-pompiers
- Les jeunes sapeurs-pompiers
- Les sapeurs-pompiers en difficulté

DÉCÈS EN  
SERVICE COMMANDÉ **SC**



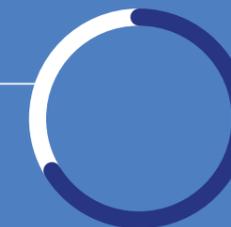
répartis dans  
**123 familles**



DÉCÈS EN HORS  
SERVICE COMMANDÉ **HSC**



**350**  
enfants  
répartis dans  
**238 familles**



**877**  
enfants  
répartis dans  
**549 familles**



## MENTION « MORT POUR LE SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE » ET QUALITÉ DE « PUPILLE DE LA RÉPUBLIQUE »



La loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, dite loi Matras, a introduit la mention « Mort pour le service de la République » et créé la qualité de « Pupille de la République ».

Nous ne pouvons qu'être satisfaits de cette reconnaissance forte de l'État pour nos sapeurs-pompiers décédés en service commandé et leurs enfants. Le décret d'application (n° 2022-618) précisant le cadre de ces dispositions est paru le 22 avril 2022. Il détaille les modalités d'attribution

de la mention et précise l'accompagnement offert aux « pupilles de la République », qui bénéficient dorénavant du régime de bourses et subventions prévues pour les pupilles de la Nation pouvant être cumulables à l'accompagnement et aux prestations offertes par l'ODP.

### POUR QUI ?



**Les sapeurs-pompiers disparus en service commandé dans des circonstances exceptionnelles\*.**

- ▶ Le décès peut avoir eu lieu du fait de l'accomplissement des fonctions dans des circonstances exceptionnelles :
  - En accomplissant un acte d'une particulière bravoure ou un acte de dévouement ou pour sauver la vie d'une ou de plusieurs personnes, dépassant l'exercice normal des fonctions ;
  - Au cours de missions, services, tâches, manœuvres ou exercices exécutés sur ordre et présentant une dangerosité ou un risque particuliers.

\* Ces dispositions sont applicables aux décès survenus à compter du 21 mars 2016.



### MENTION « MORT POUR LE SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE\* »

▶ **Qui peut faire la demande de dossier pour bénéficier de la mention ?**

Sur demande de la famille, l'ODP peut instruire la demande auprès de l'ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre).

Le dossier est alors présenté à une commission dédiée.

Une règle d'acceptation tacite, par silence de plus de quatre mois, est instaurée.

\*La reconnaissance de la mention n'inclut pas automatiquement le statut de « Pupille de la République » pour les orphelins.



## STATUT DE « PUPILLE DE LA RÉPUBLIQUE »



▶ **Qui peut faire la demande de dossier pour bénéficier du titre de « pupille de la République » ?**

La demande peut être formulée par un parent, un représentant légal ou le pupille lui-même, lorsqu'il est majeur.

▶ **À qui faire la demande ?**

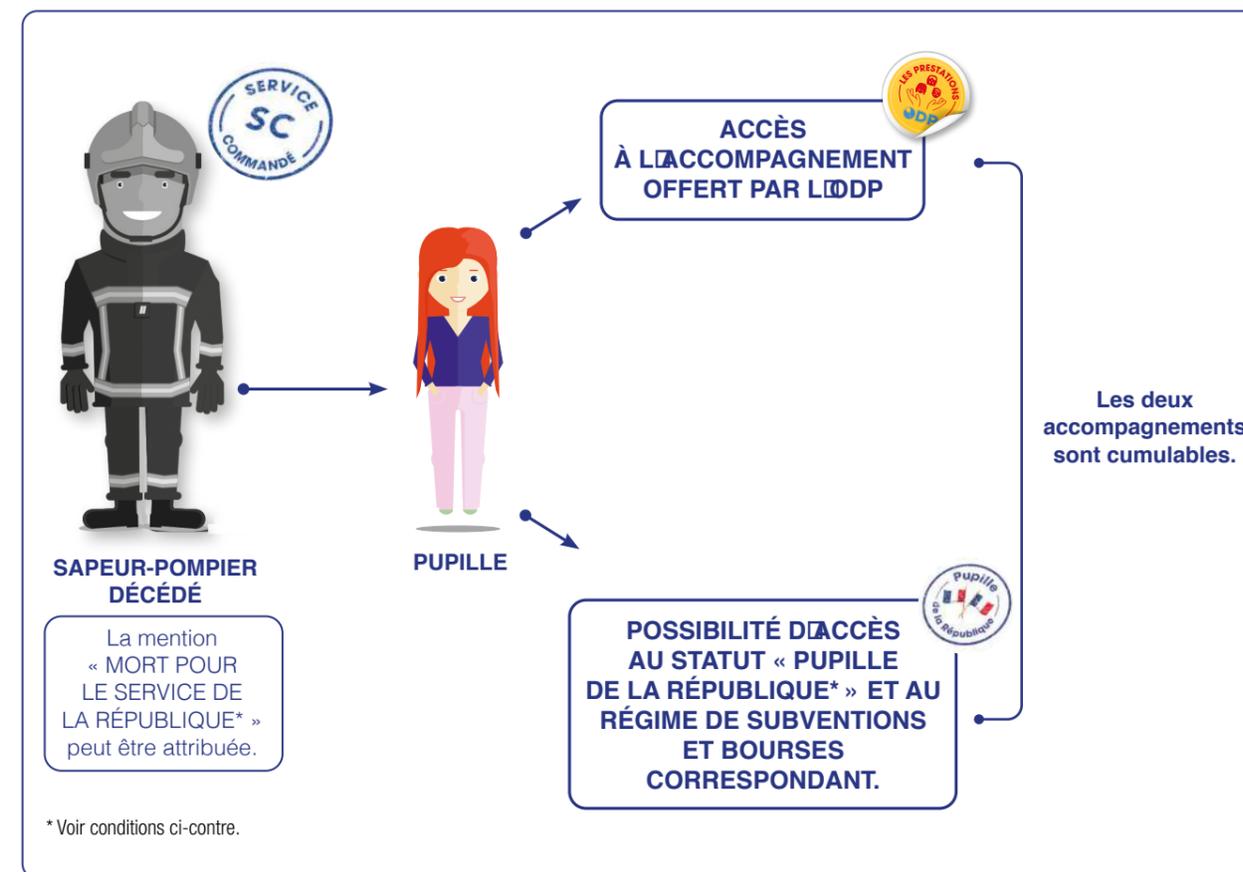
La demande est à formuler directement auprès de l'ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) qui instruit la demande sur la base d'un certain nombre de pièces et informations.

Une règle d'acceptation tacite, par silence de plus de deux mois, est instaurée.

▶ **Quel(s) bénéfice(s) pour le pupille ?**

Les pupilles de la République ont accès au régime de bourses et subventions prévu pour les pupilles de la Nation, celles-ci pouvant être cumulables aux prestations offertes par l'ODP.

Plus d'informations sur [legifrance.gouv.fr](https://legifrance.gouv.fr)



\* Voir conditions ci-contre.

# LES RÉFÉRENTS NATIONAUX



## Nathalie en quelques lignes

- ▶ Maman référente de l'ODP
- ▶ 60 ans, 3 enfants (Jessica, Jérémy et Jonathan)
- ▶ Son mari est décédé en service commandé en 2003
- ▶ Elle vit en Savoie (73)
- ▶ Elle est responsable de l'Action sociale au sein du Sdis 73
- ▶ Très impliquée dans l'ODP, elle souhaite faire avancer le GTP.



## Florian en quelques lignes

- ▶ Pupille référent de l'ODP nouvellement élu
- ▶ 30 ans, pacsé
- ▶ Son père est décédé en 2003
- ▶ Il est titulaire d'un master en management de « business unit » dans le domaine industriel
- ▶ Aujourd'hui, il est responsable d'un site de fabrication dans le domaine du luxe
- ▶ Il vit à Baume-les-Dames (25)
- ▶ En parallèle, il est sapeur-pompier volontaire et trésorier de l'UDSP 25.

## « NATHALIE EXERTIER, maman référente

L'année 2021 a été encore rythmée par la crise sanitaire mais laissant entrouvertes les portes de la convivialité, ce qui permettait à quelques événements phares de se réaliser, comme le rassemblement Parents, par exemple.

L'édition 2021 s'est déroulée les 12, 13 et 14 novembre à Chambray-les-Tours, en Indre-et-Loire (37). Retrouvailles des familles tant attendues par une immersion au château de Villandry entremêlant harmonieusement architecture Renaissance au style Louis XV et jardins d'exception.

*« Renaissance d'une année encore masquée mais sourires retrouvés ! »*

Des ateliers "autour du feu", avec sa symbolique de chaleur et de lumière, que ce soit dans les flammes du flamenco, les feux de l'amour du théâtre ou le feu de la vie par un dessin. Huit ateliers innovants permettant autant de réponses, de lâcher prise ou de rêves !

Renaissance, par la beauté du lieu et par la

chaleur humaine retrouvée entre les familles, le temps d'une visite, d'un atelier ou d'une soirée endiablée. Renaissance par la même occasion du groupe de travail Parents (GTP) qui s'est renouvelé au fil de l'année pour se renforcer.

Les membres s'activent auprès de l'équipe de l'ODP pour réfléchir aux événements et, pourquoi pas, innover dans ce domaine !

Retour d'expérience des thématiques des rassemblements pour améliorer, conforter ou expérimenter des ateliers également. Toute l'équipe espère pouvoir, dans l'année à venir, étoffer le groupe pour que toutes les régions soient représentées.

**Les derniers ou dernières qui ne sont pas encore présenté(e)s, "démasquez-vous", nous vous attendons avec impatience !**

### Le groupe de travail Parents

Le groupe de travail Parents (GTP) se réunit en moyenne trois à quatre fois par an. Ses membres travaillent notamment sur les propositions d'actions à mettre en œuvre à destination des parents et l'orientation globale des rassemblements parents, sans oublier la coopération avec le groupe des pupilles majeurs.

**3 réunions par an pour préparer les actions à mettre en œuvre.**



## « FLORIAN CORDIER, pupille référent

En 2021, la Covid-19 semble reculer pour laisser place à notre monde d'avant, un monde sans masque où l'on peut apercevoir les sourires... Quel plaisir ! Depuis deux ans, les moments de convivialité et de partage ont été difficiles à réaliser, pour nous, pupilles, qui aimons tant nous retrouver. Avec cette nouvelle année et le nouveau conseil d'administration de l'ODP, le dynamisme et l'ambition sont des valeurs au cœur de notre réseau.

Je voulais remercier les sapeurs-pompiers des unions départementales qui travaillent dans l'ombre pour nous permettre de vivre des moments de cohésion et de dépassement de soi.

*« L'ODP, en 2021, a pris un tournant. Une nouvelle dynamique est lancée ! »*

Merci pour l'organisation des rassemblements pupilles. Merci pour l'organisation du défi *Au-dessus des nuages* : nous avons atteint le toit de l'Europe, tous ensemble !

Merci également pour vos actions au quotidien qui permettent de redonner de l'espoir et donnent envie

d'aller de l'avant à toutes nos familles touchées par un drame.

Précisons que notre groupe de travail Pupilles majeurs a plusieurs grands projets à développer prochainement :

- Mettre en place un réseau de pupilles national,
- Développer des défis sportifs,
- Favoriser les rencontres et l'intégration de nouveaux pupilles dans notre association.

**C'est ensemble que nous irons encore plus loin, comme dirait notre président. Merci pour votre engagement.**

### Le groupe de travail Pupilles majeurs

Le groupe de travail Pupilles majeurs (GTPM) se réunit en moyenne trois à quatre fois par an. Ses membres travaillent notamment sur les propositions d'actions à mettre en œuvre à destination des pupilles majeurs et l'orientation globale des rassemblements pupilles majeurs, sans oublier la coopération avec le groupe Parents.

**3 réunions par an pour préparer les actions à mettre en œuvre.**



## RÉPARTITION DES PARENTS RÉFÉRENTS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

En 2021 :

**9** veuves  
de sapeurs-pompiers  
représentent 9 régions



**Nathalie Exertier**  
Représentante nationale  
nath.exertier@orange.fr



**Emmeline Da Costa**  
emmeline.dacosta@gmail.com



**Marie-Cécile Garnier**  
garnier.marie-cecile@orange.fr



**Audrey Brillouet**  
abbmb@hotmail.fr



**Armelle Maurin**  
armelle.m@bbox.fr  
SUD-MÉDITERRANÉE



**Barbara Fournes**  
barbaragranet81@gmail.com



**Nathalie Belmiro**  
famille.belmiro@orange.fr



**Céline Chaillot**  
chaillotceline@orange.fr



**Guylaine Villar**  
guylainevillar@hotmail.fr

Régions n'ayant pas de parent référent.

CENTRE

RHÔNE-ALPES

NORD DE LA FRANCE

GUJSDO

ÎLE DE FRANCE

POITOU-CHARENTES

GRAND EST

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

AQUITAINE-LIMOUSIN

MIDI-PYRÉNÉES

AUVERGNE

## RÉPARTITION DES PUPILLES RÉFÉRENTS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

En 2021 :

**11** pupilles  
de sapeurs-pompiers  
représentent 11 régions



**Florian Cordier**  
Représentant national  
florian.cordier25@gmail.com



**Christophe Mustin**  
christophe.mustin@free.fr



**Isabelle Crochetet**  
crochetet\_isabelle@yahoo.fr



**Stéphanie Petit-Delannay**  
stephanie.delannay@parlezmoiidimmo.com



**Aurore Rey**  
aurore.rey@hotmail.fr



**Ludivine Cerizier**  
ludivine.cerizier@hotmail.fr



**Élodie Philippe**  
elodie.philippe35@gmail.com



**Staël Hyacinthe**  
staell10@yahoo.fr



**Angélique Mercier**  
merciera045@gmail.com



**Marine Tandou**  
mtandou@gmail.com



**Lucie Mévouillon**  
lucie.mevouillon@gmail.com

CENTRE

ÎLE-DE-FRANCE

NORD

GUJSDO

POITOU-CHARENTES

AQUITAINE-LIMOUSIN

MIDI-PYRÉNÉES

GRAND EST

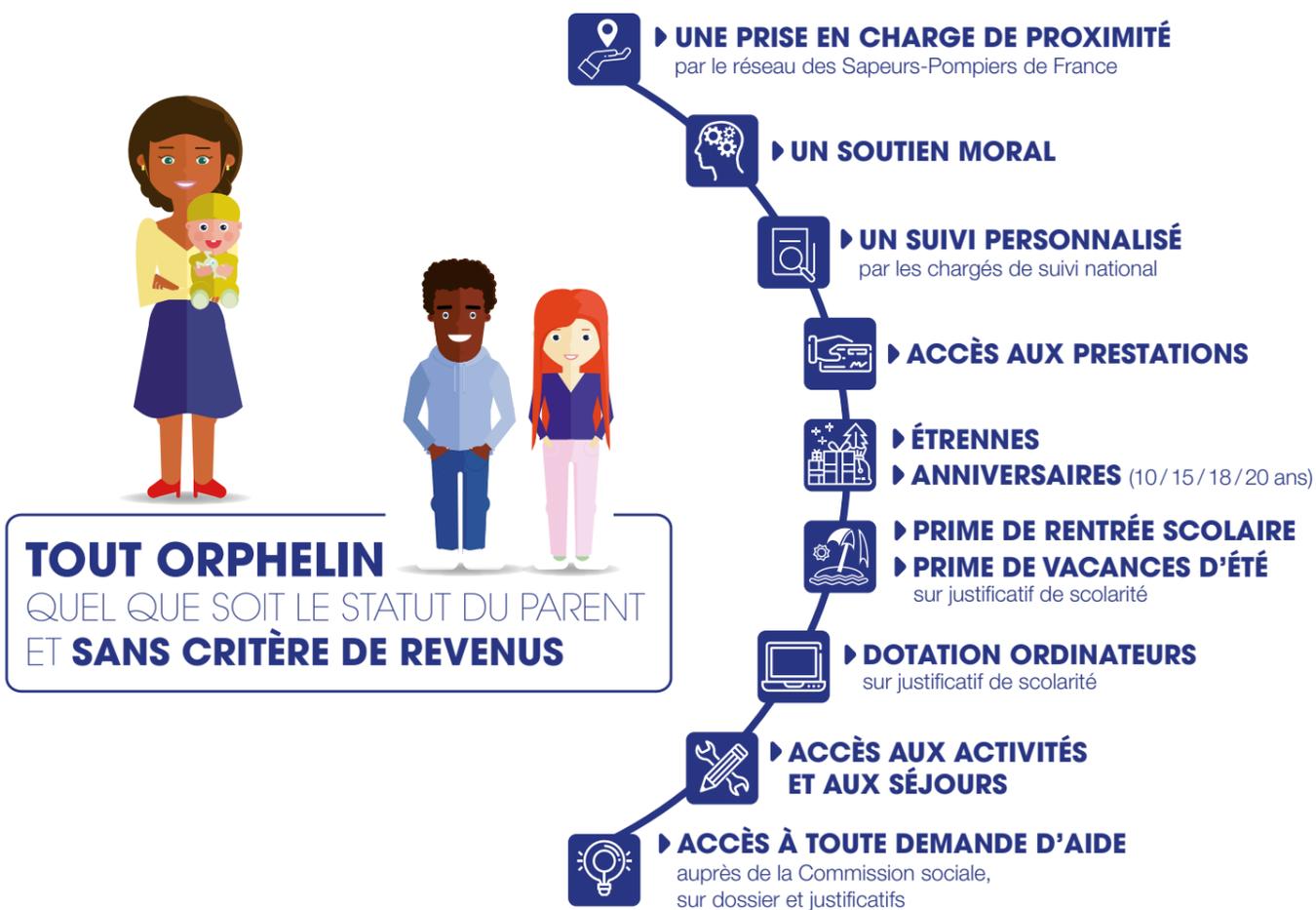
RHÔNE-ALPES

SUD-MÉDITERRANÉE

Région n'ayant pas de pupille référent.

# L'ACCOMPAGNEMENT DES ORPHELINS ET FAMILLES

# LES ALLOCATIONS DES PUPILLES



## SERVICE COMMANDÉ

- ▶ **STATUT PUPILLE DE LA RÉPUBLIQUE\***  
sur décision des autorités
- ▶ **UNE AIDE DE PREMIER SECOURS**  
pour le foyer et chaque pupille
- ▶ **ALLOCATIONS D'ÉTUDES**
  - barème « service commandé »
  - sans conditions de ressources
  - justification annuelle de la scolarité
- ▶ **PRIME D'INSTALLATION**

## HORS SERVICE COMMANDÉ OU PARENT NON POMPIER

- ▶ **UNE AIDE DE PREMIER SECOURS**  
pour le foyer, uniquement quand le parent décédé est pompier
- ▶ **ALLOCATIONS D'ÉTUDES**
  - barème « hors service commandé »
  - sur conditions de ressources
  - sur demande du tuteur légal
  - justification annuelle de la scolarité

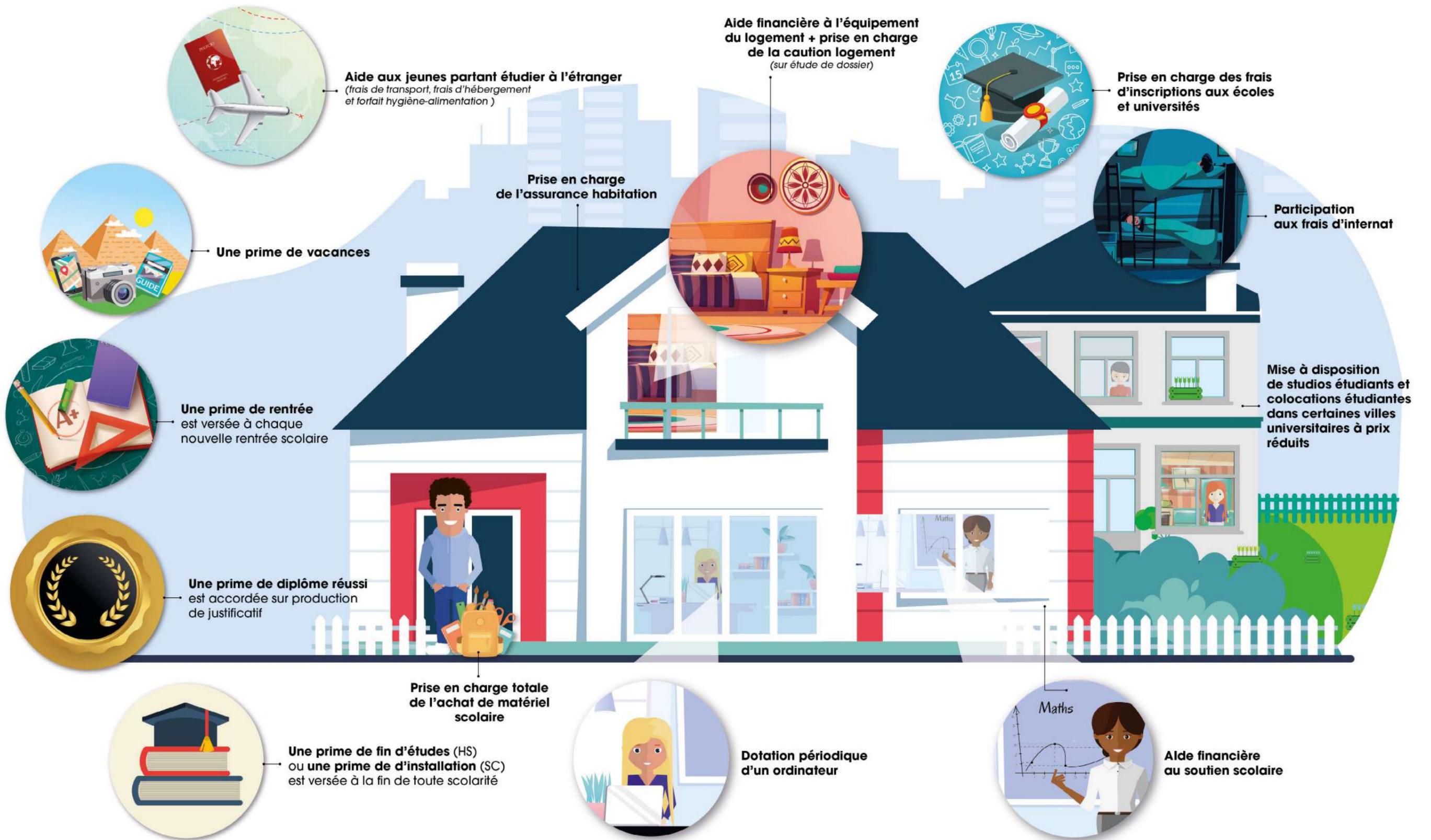
- DE LA NAISSANCE À LA MATERNELLE**  
SC/HS : 600 €
- PRIMAIRE**  
SC : 750 €    HS : 600 €
- COLLÈGE**  
SC : 900 €    HS : 600 €
- LYCÉE**  
SC : 900 €    HS : 600 €
- ÉTUDIANT EN ÉTUDES SUPÉRIEURES\***  
1 200 € pour les étudiants éloignés du domicile familial.  
SC : 1 000 €    HS : 600 €  
pour les étudiants logés gratuitement
- DEMANDEUR D'EMPLOI**  
SC/HS : 600 €

Les allocations sont versées 4 fois par an aux pupilles, les 15 mars, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre.  
Rappel sur un mois, si le justificatif arrive jusqu'à 30 jours après la date de versement.

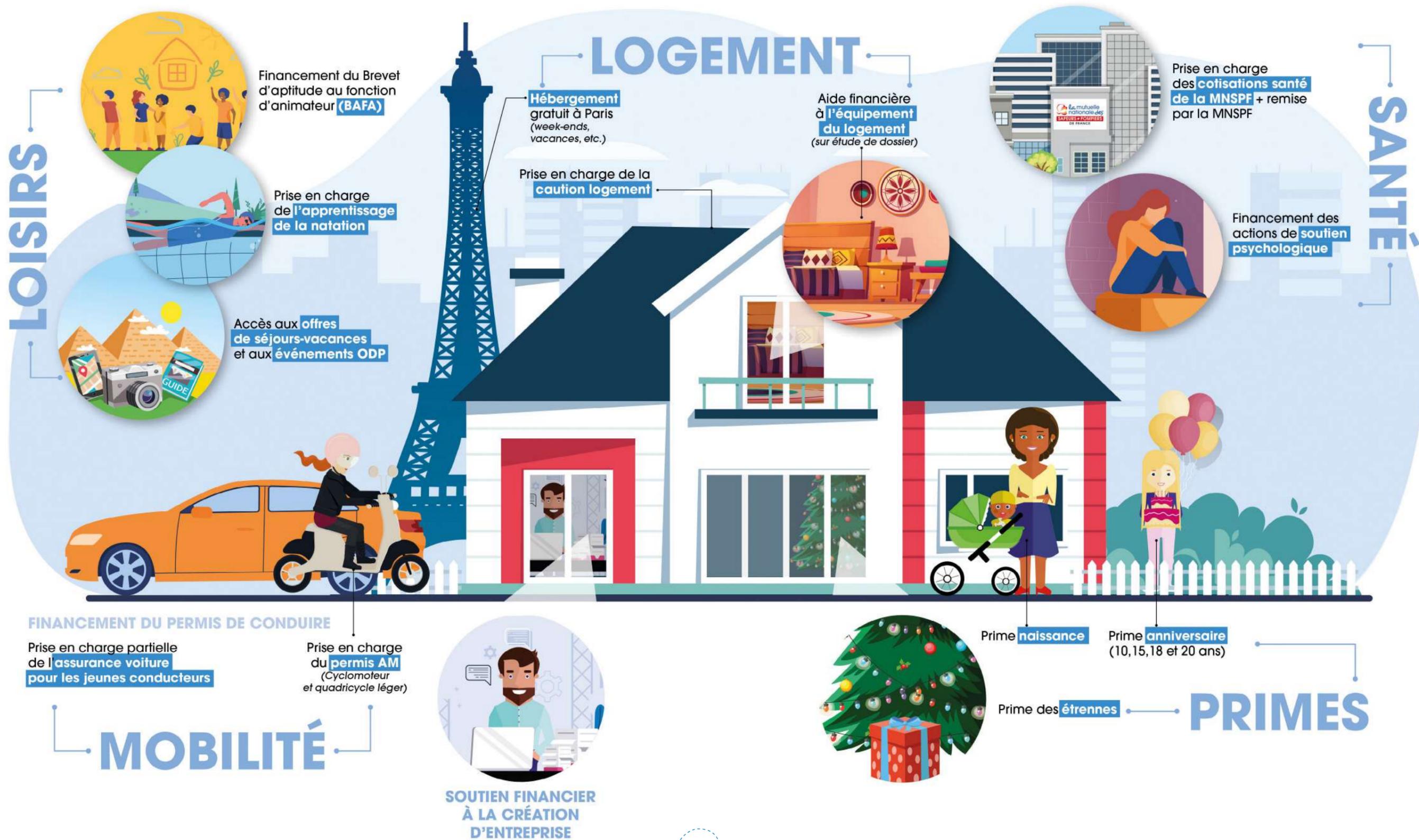
SC : Service commandé    HS : Hors service

\*Pour les alternants, les allocations sont attribuées en fonction du niveau d'études (de 600 à 1 200 €)

# L'ACCOMPAGNEMENT DES PUPILLES SCOLARISÉS



# L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN DES PUPILLES DE SAPEURS-POMPIERS



# LES PRESTATIONS en 2021

## 1 433 prestations

(participations financières  
attribuées sur critères)

ont été accordées aux parents  
et pupilles de l'ODP pour  
un montant total de :

### 1 579 808 €

#### Quelques chiffres



**158** primes diplômes



**114** aides au financement  
du permis de conduire



**53** soutiens psychologiques aux  
pupilles de sapeurs-pompiers



**95** aides psychologiques aux pupilles



**39** primes de naissance

Chaque jour, les demandes des familles évoluent  
et les besoins des pupilles grandissent...

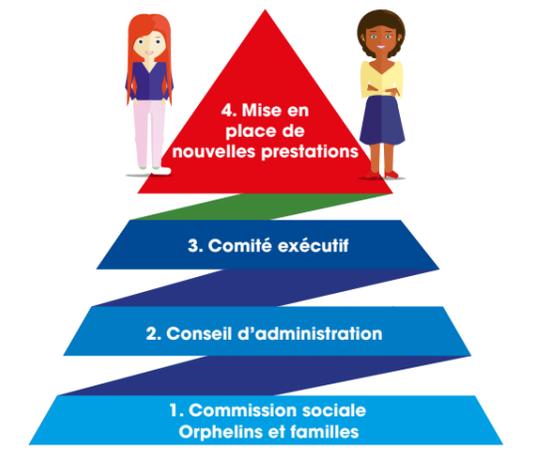
La commission sociale orphelins et familles de l'ODP, qui se réunit pratiquement tous les mois désormais, propose aux instances décisionnaires les évolutions nécessaires dans l'accompagnement des bénéficiaires. Elle statue également sur les demandes de soutiens financiers formulées par les familles, en lien avec des situations particulières.

#### Le développement des prestations offertes

En parallèle, le pôle Action sociale et solidaire de l'ODP travaille quotidiennement à l'amélioration et à l'adaptation des prestations offertes aux familles. Certaines difficultés lui sont remontées directement par les intéressés, d'autres par les acteurs des territoires (président d'union, délégué social, etc.).



#### Cheminement d'une prestation



#### Le diplôme du BAFA, des sessions désormais partout en France!



Auparavant, l'ODP proposait à ses orphelins de passer le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) lors d'une semaine d'internat en région parisienne.

En partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, les sessions BAFA seront désormais ouvertes partout en France afin que la distance ne soit plus un frein à l'inscription. Une décision qui s'inscrit dans notre volonté d'être toujours plus proche de nos bénéficiaires.

# LE DÉVELOPPEMENT des prestations pour 2022

En 2021, la crise de la Covid-19, toujours présente, a affecté financièrement et moralement nos familles et nous a conduits à adapter nos prestations en fonction des besoins de chaque bénéficiaire.



#### 🕒 L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION, UNE PRIORITÉ NATIONALE



À la fin du CM2, 40 à 50% des enfants ne savent pas nager. Sur proposition de la commission sociale, le conseil d'administration de l'ODP s'est prononcé, fin 2021, en faveur du déplaçonnement de la prise en charge de l'apprentissage de la natation (dans le cadre de la prestation existante « activités sportives et culturelles »), prenant ainsi en compte cette priorité nationale. Elle sera mise en place en 2022.

#### 🕒 L'AIDE AUX PUPILLES SCOLARISÉS, FAIRE TOUJOURS MIEUX

Les jeunes pupilles scolarisés, premiers touchés par le manque d'interactions sociales et pour la plupart lourdement affectés, ont pu être aidés. Pour les plus jeunes, l'ODP a remplacé la dotation d'une liseuse et offre désormais un ordinateur.

La prime de réussite d'un diplôme a été revue à la hausse. Elle est passée de 150 € à 200 €. L'hébergement des pupilles étudiants est également au cœur des préoccupations 2021. Enfin, en complément du développement du patrimoine immobilier en faveur de nos pupilles, la prise en charge totale de l'assurance habitation (plafond à 250 €) est également venue renforcer le dispositif de soutien.

#### 🕒 LES PRESTATIONS REMBOURSÉES DES DÉPENSES POUR LES ORPHELINS

L'ODP a également pris en compte les diverses demandes de parents avec des petits enfants. Aussi la prise en charge des activités extrascolaires (sportives et artistiques) pour les pupilles est proposée selon un forfait annuel. Les frais de cantine (de la maternelle à la primaire) et les frais de garde d'enfants (péri et post scolaire) sont, quant à eux, pris en charge à hauteur de 50 %.



## TÉMOIGNAGES de bénéficiaires

« C'est rassurant de savoir qu'on peut toujours compter sur vous. »

**Estelle MAURIN,**

**pupille de sapeur-pompier, a reçu une prime d'installation en 2021. Un premier pas pour le lancement de son projet professionnel.**

**J**e m'appelle Estelle, j'ai 26 ans et suis diplômée d'un master STAPS "entraînement sportif". Je suis préparatrice physique sur la Côte d'Azur depuis près d'un an. L'ODP, c'est avant tout une famille, des personnes avec un grand cœur qui, par leurs aides (sur tous les points) depuis la perte d'un parent, nous permettent d'avancer au quotidien... Les aides financières, les vacances, les sorties, les événements organisés, comme les fêtes de Noël, les petits cadeaux tout au long de l'année, en passant de l'ordinateur portable aux billets pour un match rugby, ce sont toutes ces petites et grandes attentions qui m'ont fait tant plaisir et touchée durant mon enfance et adolescence. En parallèle, j'ai vu le soutien qui a été apporté à ma mère, et qui perdure encore aujourd'hui. C'est rassurant de savoir qu'on peut toujours compter sur vous. En 2021, j'ai bénéficié d'une prime d'installation qui m'a été remise lors de la cérémonie officielle en novembre. Cette prime représente pour moi la première aide et le

premier pas vers le lancement de mon projet professionnel. D'ailleurs, cette prime d'installation porte bien son nom, dans mon cas, puisqu'elle m'a permis de venir m'installer dans la région niçoise, lieu où j'ai fait mes études, pour commencer à travailler à mon compte en tant que préparatrice physique et entraîneur.

*« Les petits cadeaux tout au long de l'année, ce sont toutes ces petites et grandes attentions qui m'ont fait tant plaisir et touchée. »*

Cette prime m'a permis de pallier les besoins du déménagement, de l'installation, de la caution de mon nouveau logement, des frais qui s'ensuivent et, surtout, des premiers dépenses liées à mon activité professionnelle. Elle m'a permis de me lancer sans crainte. Aujourd'hui, mon activité fonctionne super bien, et ce, depuis décembre dernier. Je vous remercie encore de toute l'aide que vous nous apportez ! »

« Cela ne permet de voir l'avenir plus sereinement. »

**Nelly VINCIGUERRA,**

**veuve de sapeur-pompier, a reçu une aide à la formation professionnelle en 2021. Une première étape vers la création de sa propre entreprise.**

**J**e m'appelle Nelly, je vis à Marseille et je suis maman d'un petit Léo, 10 ans, pupille qui a perdu son papa en octobre 2020. Actuellement en reconversion professionnelle, je crée mon entreprise dans le secteur de la formation « bien-être et esthétique ». Tout d'abord, un grand merci à l'ODP pour ses belles actions et sa bienveillance au quotidien. Une petite anecdote ensuite : lors du Congrès national des sapeurs-pompiers, en septembre dernier, à Marseille, j'ai eu le plaisir de faire la connaissance de Mélyny et Emma, de l'Action sociale. Le moral n'était pas au beau fixe à cette époque et les deux m'ont conseillé de venir au rassemblement Parents. N'étant pas prête, j'hésitais. Elles ont alors pris le temps de tout m'expliquer et ont été disponibles par la suite pour répondre à toutes mes questions. Lorsque le Noël des pupilles a été annulé, Mélyny nous a contactés afin de nous proposer un week-end « mère-fils », avec Léo. Ce week-end a tout changé pour nous ! Nous

nous sommes retrouvés et nous avons vécu des moments magiques. Mélyny a su voir la nécessité de ces retrouvailles mère-fils et c'est juste merveilleux.

*« Un grand merci à l'ODP pour ses belles actions et sa bienveillance au quotidien. »*

À la suite du décès de Sébastien alors que j'étais à mon compte en tant qu'auto-entrepreneur dans le secteur du bien-être (je prenais soin des gens), je n'ai pas réussi à reprendre mon activité... J'ai décidé de me reconverter et j'ai donc suivi une formation pour obtenir une certification. Certification que j'ai eue grâce à l'aide à la formation professionnelle reçue en 2021 (validée le 1<sup>er</sup> avril 2022).

Merci, l'ODP, pour ces bons moments et le sourire sur le visage de mon fils depuis qu'il part en colonie ! »

# LA MAISON DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE AU SERVICE DE L'ODP

Vos interlocuteurs privilégiés\*

Une équipe constituée de 40 personnes, réparties en huit pôles distincts, est chargée de répondre aux diverses demandes des familles, des pupilles, des sapeurs-pompiers et des élus au sein de la Maison des sapeurs-pompiers de France, à Paris. Écoute, orientation, soutien, accompagnement sont nos priorités.

## 📍 CABINET & RELATIONS INSTITUTIONNELLES

-  **Guillaume BELLANGER**  
Directeur de cabinet
-  **Jérémie SENATORE**  
Chef de cabinet
-  **Thibault CHUFFART**  
Chargé de missions
-  **Iliona ASSELINE**  
Stagiaire

Gestion budgétaire, comptable et financière + administration du personnel.

Soutien aux élus dans leurs relations institutionnelles et leur dialogue avec les pouvoirs publics.

## 📍 DÉLÉGATION GÉNÉRALE

-  **Cyril GARCIA**  
Délégué général
-  **Maude COSSON**  
Adjointe au délégué général
-  **Catherine CAGGEGI**  
Chef de projets
-  **Louise COQUIZART**  
Assistante

Chargée de la coordination générale des services et des projets transverses.

Gestion du patrimoine (colocation, mise à disposition des appartements) et logistique des réunions et commissions.

## 📍 ADMINISTRATION & FINANCES

-  **Emilie ROBINEAU**  
Directrice
-  **Christelle JUZIO**  
Comptable
-  **Marie-Christine GOFFIN**  
Assistante comptable & réseau

Des réseaux sociaux aux supports « print », en passant par la visibilité des événements sur l'ensemble des canaux.

## 📍 COMMUNICATION & ANIMATION RÉSEAU

-  **Éric BROCARDI**  
Directeur
-  **Pauline CATALAN**  
Rédactrice en chef
-  **Marie FAGON**  
Chargée de communication
-  **Alexandre RAUBER**  
Chargé de communication digitale
-  **Emmanuel GREGET**  
Chef de projets
-  **Surène GUY DE FONGALLAND**  
Chef de projets
-  **Franck MARIGNIER**  
Animateur réseau
-  **Laurie BLU**  
Assistante réseau
-  **Marie-Christine GOFFIN**  
Assistante comptable & réseau
-  **Kadiata THIAM**  
Chargée de communication en alternance
-  **Julien VERHEYE**  
Chargée de contenus (en stage)

## 📍 ACTION SOCIALE & SOLIDAIRE

-  **Cyril GARCIA**
-  **Magali BRAËM**  
Responsable sociale
-  **Emma MARIE-FLORINE**  
Chargée de suivi social
-  **Emmanuelle MOLTO**  
Chargée de suivi social
-  **Christelle JUSTINE**  
Chargée de suivi social
-  **Mélanie FABRE**  
Gestionnaire d'activités sociales
-  **Antoine DA SILVA**  
Gestionnaire de prestations sociales
-  En recrutement  
Assistant(e)

Prestations, relations avec les familles et les pupilles, événements ODP et séjours-vacances.

## 📍 DÉVELOPPEMENT

-  **Sophie DE PLACE**  
Directrice
-  **Clément BOTTA**  
Chargé de suivi partenariats et mécénats
-  **Alban MIGEOT DE BARAN**  
Chargé de la collecte de fonds
-  **Anissa KOUCHE**  
Chargée de gestion des legs et donations
-  **Gwénaél GUÉANT**  
Assistant

Ressources financières de l'ODP (legs, assurances-vie, dons, subventions et mécénats).

## 📍 JURIDIQUE

-  **Olivier RIOU**  
Directeur
-  **Caroline GOUJOUT**  
Juriste
-  **Estelle VALENTE**  
Juriste

Conseils et orientations sur les problématiques juridiques rencontrées par les bénéficiaires.

## 📍 PATRIMOINE & MOYENS GÉNÉRAUX

-  **Elizabeth DEHAY**  
Directrice
-  **Claudine LESAGE**  
Responsable administrative
-  **Marion MARTIN**  
Assistante
-  **Laurent LECRUBIER**  
Chargé de suivi des moyens généraux
-  **Mickaël DARTAYET**  
Chargé d'accueil / boutique
-  **Cristina DE JESUS**  
Responsable entretien

LA MAISON des

**SAPEURS - POMPIERS DE FRANCE**

Au service de



\*En date du 1<sup>er</sup> juin 2022

# MOMENTS D'ÉVASION pour les familles de l'ODP

Au titre des prestations que propose l'ODP à ses pupilles et à ses familles figurent les séjours-vacances et les événements ODP. Des moments privilégiés attendus de tous et entièrement financés par cette dernière.



## LES SÉJOURS-VACANCES ORGANISÉS PAR L'ODP

Malgré les difficultés, nous continuons d'apprendre de la Covid-19 et nous démontrons notre capacité à adapter notre offre de séjours. Cette période a permis de développer une nouvelle approche des vacances. Par exemple, parmi les séjours-vacances de la Toussaint, le séjour « swimming cool » dans les Yvelines a été un vrai moment de détente pour tous. En parallèle, le séjour « Mont aventure », en Haute-Savoie, proposait des ateliers sur les thèmes de la confiance en soi et de la gestion du stress. Cette thématique, nouvelle depuis 2020, résulte de la prise en compte d'un vrai besoin de donner une nouvelle dimension psychologique aux séjours et la nécessité de la renforcer, tant pour les pupilles que pour les parents.

► Une offre de séjours qui se diversifie de plus en plus et qui répond aux attentes des bénéficiaires de l'ODP.

## LES ÉVÉNEMENTS ODP en 2021

Comme pour les séjours-vacances, la Covid-19 nous a contraints à annuler la fête de Noël des pupilles en janvier 2021, reportée en 2022. En revanche, nous avons pu maintenir les événements majeurs à partir du dernier trimestre de l'année :

### LE FESTIVAL ODP TALENCE ET LE RASSEMBLEMENT DES PUPILLES MAJEURS (DU 23 AU 26 SEPTEMBRE)



Carton plein pour le festival qui a réinvesti le Parc Peixotto et a fait vibrer les festivaliers pendant quatre jours de musique solidaire au profit des orphelins. Avec une programmation riche et des activités en journée, le festival a été marqué par de grands moments d'émotion : les rencontres pupilles - artistes, les journées ODP Kids et les contacts avec les festivaliers. En parallèle, 48 pupilles s'étaient donné rendez-vous lors du festival pour un rassemblement inédit : ateliers pédagogiques et moments plus conviviaux étaient au programme.

### LE RASSEMBLEMENT PARENTS (DU 12 AU 14 NOVEMBRE)

Pour cette reprise, après une édition 2020 annulée, 120 parents se sont retrouvés autour de la thématique du feu. Un week-end d'échanges et de convivialité qui avait pour objectif de leur procurer un espace d'expression lié à la particularité de leur situation. Une belle réussite et un beau moment de partage pour tous !

### LA CÉRÉMONIE DES PRIMES D'INSTALLATION (LE 26 NOVEMBRE)

Dix-sept pupilles issus du service commandé sur 40 récipiendaires ont reçu une prime de fin d'études, dite "d'installation", au Forum des images à Paris. Entourés de leur famille, de leur président et délégué social d'union départementale, les pupilles ont pu s'exprimer et témoigner de leur reconnaissance envers l'ODP.



## LES ÉVOLUTIONS pour 2022

Pour 2022, nos perspectives d'évolution sont grandes. En premier lieu, nous souhaitons développer notre offre de séjours / événements et adapter nos prestations existantes aux nombreuses demandes de nos bénéficiaires :



Dans la continuité du défi *Au-dessus des nuages*, nous proposerons un défi sportif à nos pupilles tous les deux ans. En 2023, une ascension est prévue en Corse !

# LE DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE IMMOBILIER en faveur des pupilles de sapeurs-pompiers

Depuis plus de 15 ans, nous avons fait l'acquisition de 26 biens immobiliers : 12 appartements à Paris, six studios à Toulouse, deux à Montpellier, deux autres à Rennes et quatre à Bordeaux.



Appartement récemment acheté à Paris.



Campus Saint-Michel à Toulouse.

Ces acquisitions répondent à l'un des objectifs que nous nous étions fixés en termes d'offre sociale. Quatre d'entre eux sont réservés pour douze de nos pupilles qui effectuent leurs études à Paris et qui vivent en colocation. Par ailleurs, sept autres sont mis à disposition des pupilles et leur famille, ainsi qu'au réseau, pour de « courts séjours » (vacances, rendez-vous professionnel ou médical), tandis qu'un dernier est entièrement réservé, dans le cadre du dispositif « Solidarités pompiers de France », aux familles de sapeurs-pompiers, lorsque l'un de leurs membres est hospitalisé à Paris. L'acquisition de ces appartements permet de les proposer à la location aux bénéficiaires de l'Œuvre, à moindre coût.

À Paris, la vie est souvent chère pour un étudiant qui doit, en plus de son investissement scolaire, assurer, dans bien des cas seul, un loyer conséquent. Petit boulot, job étudiant... ils sont souvent nombreux à trouver des solutions pour atteindre l'indépendance financière. C'est pourquoi nous proposons une participation minimale leur permettant de se responsabiliser et de contribuer à l'entretien des lieux.

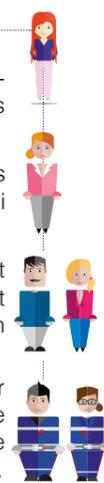
## Le développement de l'offre en province, à proximité directe des grands centres universitaires

Notre priorité est aujourd'hui d'étendre cette offre d'hébergement à nos pupilles étudiant dans des villes universitaires de province où la demande est constatée. Lors de l'assemblée générale d'octobre 2020, un budget spécifique dédié aux investissements immobiliers, d'un montant de 2 millions d'euros, avait été voté. Le groupe de travail investissements a identifié, en 2021, des villes de province à prioriser.

Chacune proche de grands centres universitaires. Nous avons par exemple acquis, en 2021, six studios de 20 m<sup>2</sup> à Toulouse, dont un équipé pour les personnes à mobilité réduite, deux appartements à Montpellier et, plus récemment, deux studios à Rennes (en cours de construction), ville où la demande des pupilles sapeurs-pompiers est importante. Une première étape dans ce beau projet qui vise à se développer dans d'autres villes de province, la cible prochaine étant le sud-est de la France où des recherches sont menées en particulier à Lyon et Grenoble.

### Chiffres clés 2021

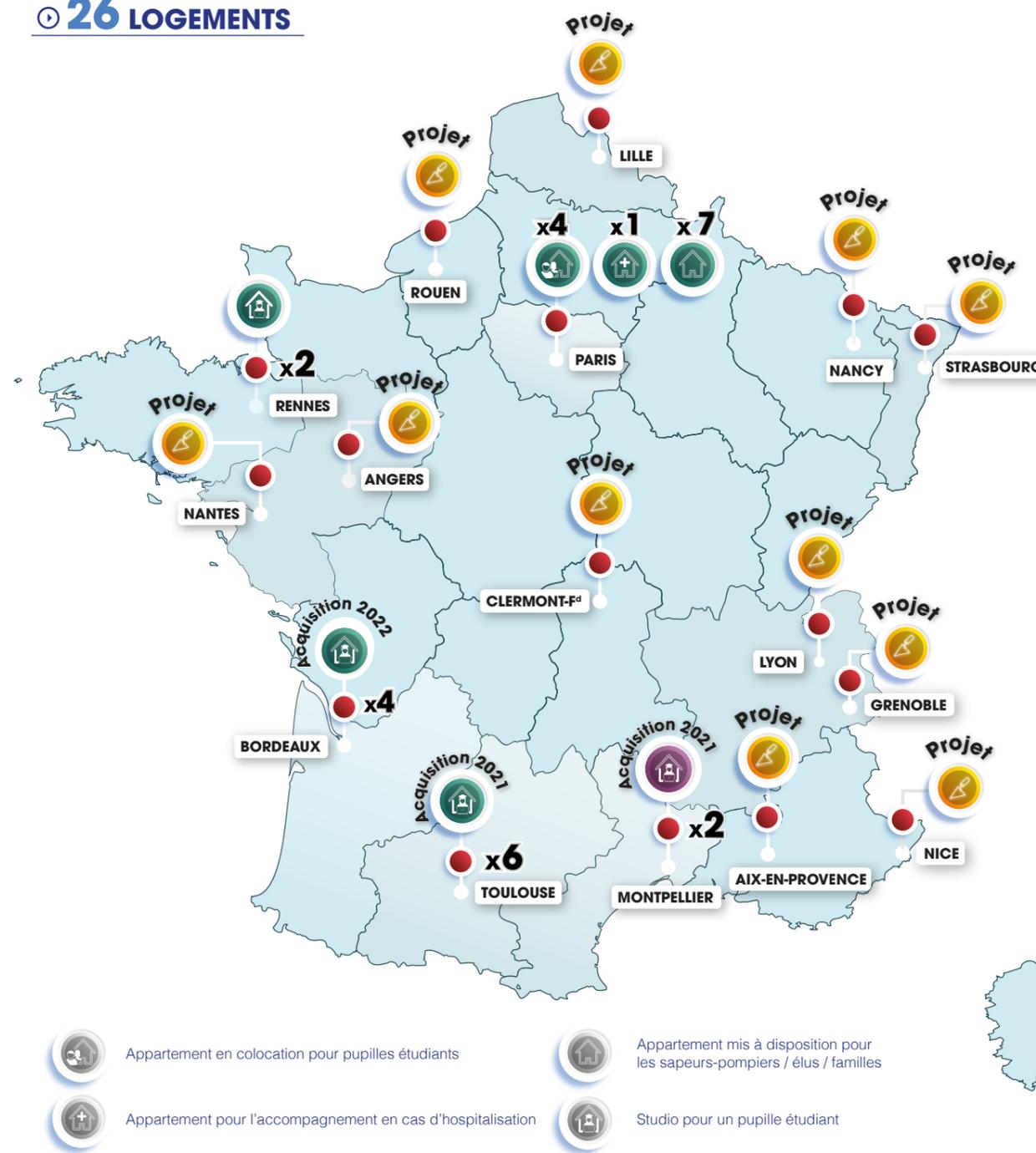
- 91** pupilles ont pu être hébergés gratuitement lors de leur passage à Paris (261 nuitées).
- 32** veufs et veuves de sapeurs-pompiers ont bénéficié d'un logement, ce qui correspond à 110 nuitées.
- 37** familles de sapeurs-pompiers ont également bénéficié d'un appartement mis à disposition lors de l'hospitalisation de l'un de leur proches.
- 113** sapeurs-pompiers ont choisi de loger dans un appartement ODP contre une participation financière destinée à l'entretien général de ce patrimoine.



# RÉPARTITION des investissements immobiliers

Nous possédons un patrimoine immobilier dédié à l'accomplissement de notre projet associatif. Pour consolider et développer notre accompagnement des pupilles dans leurs études, ce patrimoine fait l'objet d'un plan d'investissement, ciblant les grands centres universitaires français.

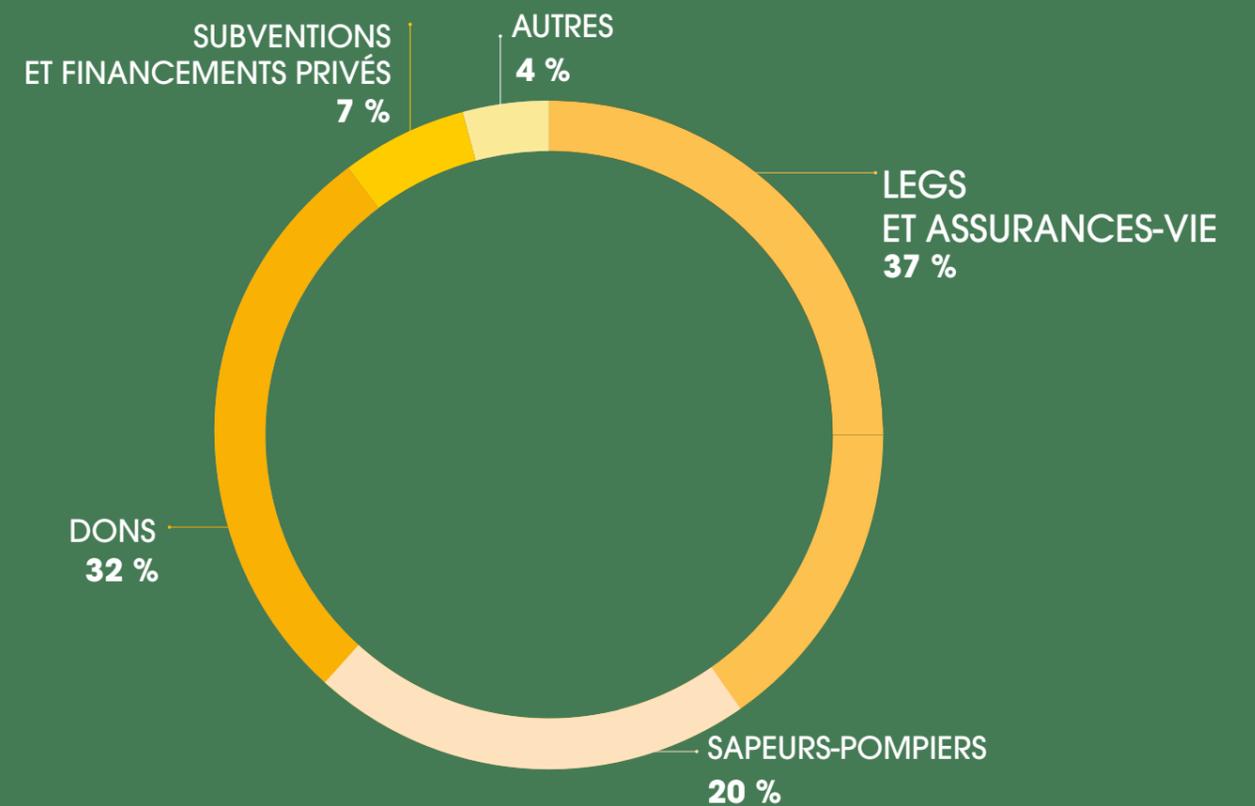
## 26 LOGEMENTS



# FINANCEMENT, ORIGINES ET RESSOURCES

## NOS RESSOURCES ONT POUR ORIGINE :

- Les legs et assurances-vie.
- Les produits provenant de l'appel à la générosité publique.
- Les dons et manifestations organisées par les sapeurs-pompiers.
- Des subventions publiques ou privées, en particulier celle du ministère de l'Intérieur de 100 000 €.



# EN 2021, une générosité stable

Les ressources issues de la générosité du public sont essentielles pour assurer les missions sociales de l'ODP. Elles représentent 69 % des revenus de l'association. Ces derniers sont également constitués par la solidarité des sapeurs-pompiers, à hauteur de 20 %.

## LA CAMPAGNE D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ AUPRÈS DU GRAND PUBLIC



Actuellement, les principaux canaux de collecte de l'ODP sont le papier et Internet. Les dons par chèque représentent encore une grande majorité des dons de l'association (près de 36 000). On dénombre 3 300 transactions par carte bleue sur l'année 2021. Ces dernières sont en constante augmentation, comme pour ceux par prélèvement, alors que ceux par chèque connaissent une lente décline depuis deux ans.

### 23 400

C'est le nombre d'abonnés à « La Ligne », la newsletter des donateurs de l'ODP. Tout en leur informant des actions réalisées par notre association, l'ODP a pu collecter près de 36 000 € par ce canal pour un coût de 1 700 €, soit 21 € collectés pour un euro dépensé.



### Les prélèvements automatiques toujours en progression

Les donateurs sont de plus en plus nombreux à opter pour le soutien régulier ou le don ponctuel en prélèvement automatique. À l'instar de beaucoup d'associations qui mettent en avant le prélèvement mensuel ou trimestriel, l'ODP a fait le choix d'innover en offrant plus de flexibilité quant aux fréquences de paiement grâce au prélèvement annuel ou unitaire.

En parallèle, l'opération « Coup de pouce », réalisée en fin d'année, qui propose à nos actuels donateurs réguliers de modifier le montant ou la fréquence de leur don en prélèvement automatique, continue de faire progresser le montant collecté par ce biais. En effet, la somme totale des demandes d'augmentation effectuées en 2020 est estimée à près de 10 300 € sur l'année 2021.

C'est ainsi que nous avons pu progresser de 7 % en 2021, dépassant la barre des 520 000 € collectés par ce canal, contre 490 000 € en 2020.

### La nouveauté des dons affectés

L'ODP a, pour la première fois et en exclusivité sur nos formulaires de dons en ligne, proposé à ses donateurs d'affecter leur don à un projet particulier. En 2021, trois projets à financer ont été proposés : le défi sportif « Au-dessus des nuages », le mobilier des studios pour les pupilles étudiants et les animations du dimanche du Noël des pupilles\*.

Avec plus de 77 000 € collectés, 932 donateurs ont fait le choix d'affecter leur don sur l'un des trois projets.



\* Annulé en 2021 et reporté à Pâques, en 2022.



## La campagne d'affichage 2021

### LA CAMPAGNE D'AFFICHAGE, FAIRE TOUJOURS MIEUX

En juin 2021, en exclusivité, en Haute-Savoie et en parallèle au projet « Au-dessus des nuages », l'ODP a lancé sa campagne nationale dans les grandes villes du département (Annecy, Thonon-les-Bains, Évian, Annemasse, Chamonix, etc.). Nous avons également reconduit notre campagne d'affichage lors du Congrès national des sapeurs-pompiers de France qui s'est tenu à Marseille en octobre.

Enfin, pour Paris, l'ODP a lancé une campagne numérique dans les commerces de proximité, en plus de sa traditionnelle campagne dans le métro.

L'ODP aura ainsi bénéficié gracieusement de près de 21 000 panneaux, traditionnels ou numériques. Après les 17 000 de 2020 et 12 000 de 2019, c'est une nouvelle année record pour l'association ! Avec un budget constant pour ce poste de dépenses, nous continuons à étendre la notoriété de l'ODP sur l'ensemble du territoire national. Nous tenons à remercier vivement toutes les sociétés qui nous accompagnent dans notre démarche.

**1486**  
**ORPHELINS**  
**DE SAPEURS-POMPIERS**

ODP  
32 rue Bréguet  
75011 Paris  
Tél. : 01 49 23 18 18

FAITES UN DON SUR  
don.odp-pompiers.fr

Osez, Donnez, Partagez

ODP  
CEUVRE DES PUPILLES ORPHELINS  
ET FONDUS D'ENTRAIDE DES  
SAPEURS-POMPIERS  
DE FRANCE

### Remerciements

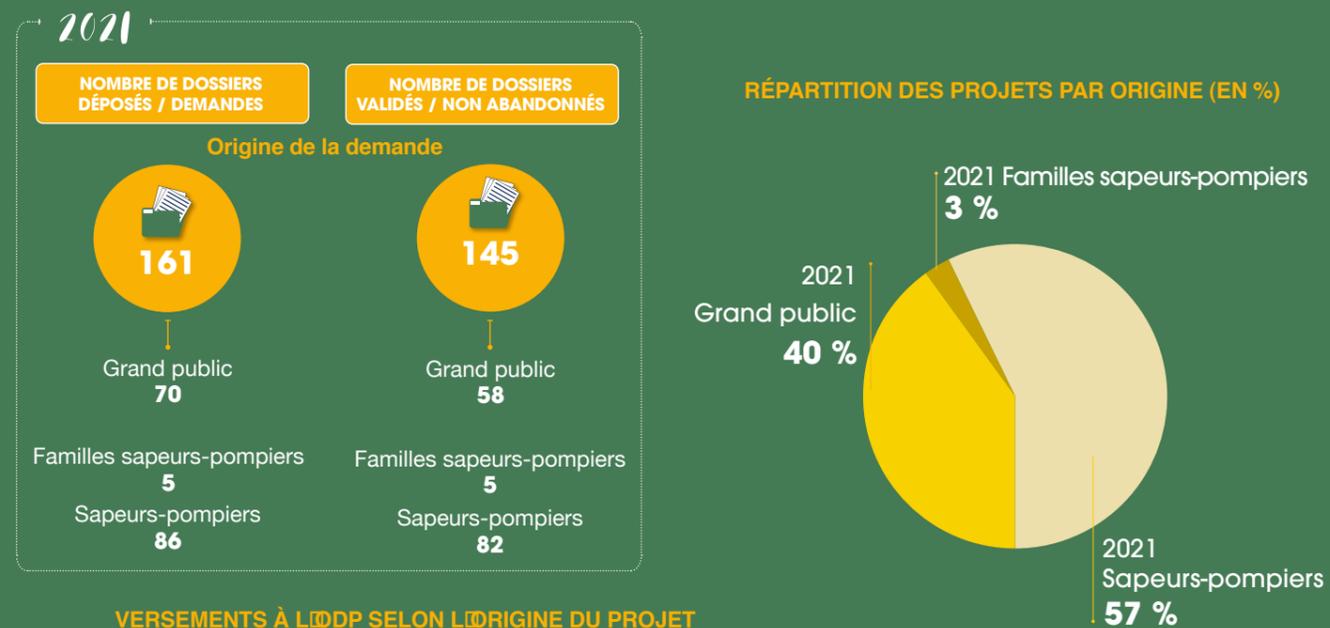
- ABRI SERVICES • AFFIOUEST • ATTRIA • AXO MEDIA • CADRES BLANCS
- CDA PUBLIMÉDIA • CÉVENNES PUBLICITÉ • CLODEJAC • ESPACE URBAIN
- EXTERIEURS • EXTERION MEDIA • FUTURIS AFFICHAGE • GRAPHIC AFFICHAGE
- JC DECAUX • KAIROS • MEDIATRANSPORTS • NJ PUBLICITÉ • PROMOVIL
- PUBLI ESSOR • PUBLISUD • RDD AFFICHAGE • SPIM PUBLICITÉ
- URBAN CONNECT • URBAN VISION AFFICHAGE
- PHILIPPE VÉDIAUD PUBLICITÉ.



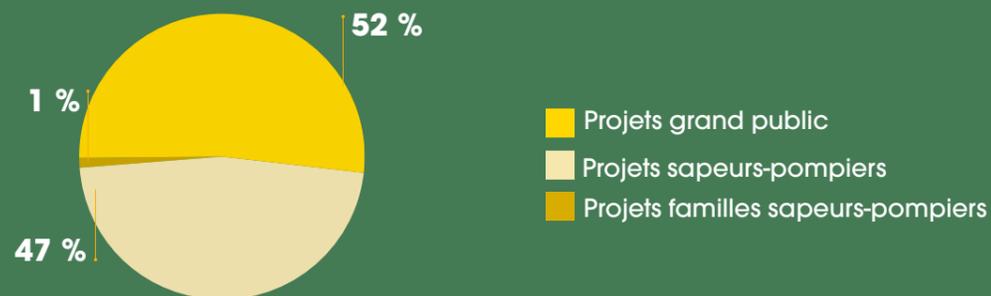
# LES ACTIONS SOLIDAIRES ET MÉCÉNATS au profit de l'ODP

## LES ACTIONS SOLIDAIRES

Organiser une manifestation sportive, une tombola ou un événement culturel, reverser ses bénéfices ou céder ses droits d'auteur au profit de l'ODP... nous avons enregistré en 2021 près de 160 actions solidaires ponctuelles ou de longue durée pour soutenir notre association.



### VERSEMENTS À L'ODP SELON L'ORIGINE DU PROJET



## Les dons reçus en 2021 issus du mécénat

Origine	Nombre de mécènes	Sommes reçues comptabilisées
Grand public	33 soit	278 773 €
Sapeurs-pompiers	70 soit	252 510 €
Famille sapeurs-pompiers	1 soit	2 000 €

**Total : 104 projets = 533 283 €**

## LES MANIFESTATIONS DU RÉSEAU ASSOCIATIF DES SAPEURS-POMPIERS

Les sapeurs-pompiers peuvent s'engager pour soutenir l'Œuvre des pupilles en organisant de nombreux événements caritatifs.

### Quelques exemples de manifestations

- Événement sportif (beach-volley, concours de pétanque, tournoi de football, marathon...).
- Rassemblement musical (concert, chorale...).
- Événement ludique et festif (brocante, journées portes ouvertes, repas champêtre, collecte de jouets, bals du 14 Juillet...).



## QUELQUES ACTIONS SOLIDAIRES MARQUANTES DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE :



### « Le tour de vélo en Bretagne » par Hugo MAIRE (56) :

6 sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de Muzillac (56), ainsi que leur équipe, ont réalisé un défi solidaire : un tour de Bretagne à vélo en 4 étapes de 160 km.

Somme récoltée pour l'ODP en 2021 :  
**8 500 €**



### « Un tandem avec les pupilles » par Noé GIGORY (13) :

Noé, sapeur-pompier, a parcouru 13 étapes, de Brest à Marseille, à vélo. Chaque jour, il a été hébergé dans un centre de secours et a reçu un chèque de l'amicale du centre (montant = nombre de km parcourus la journée).

Somme récoltée pour l'ODP en 2021 :  
**8 364 €**



### « L'Everest défi » par Jonathan LAMY (01) :

Jonathan LAMY, moniteur de ski, sapeur-pompier et jeune himalayiste de 25 ans s'est lancé le défi de gravir l'Everest 8 848 m, le Lhotse 8 516 m le lendemain, ainsi que le Manaslu 8 163 m, sans oxygène.

Somme récoltée pour l'ODP en 2021 :  
**5 750 €**



### « Le trail de Nantes Montaigu » par les Runners de la digue (85) :

Les Runners, composés de plusieurs sapeurs-pompiers, organisent chaque année des courses « nature » au départ de Nantes jusqu'à Montaigu (85). Trois formats sont proposés pour 1 000 participants.

Somme récoltée pour l'ODP en 2021 :  
**5 534 €**

## LES PARTENAIRES ET LES MÉCÈNES

L'engagement philanthropique de sociétés ou d'associations grand public nous permet de renforcer notre action auprès de nos pupilles et de les accompagner tout au long de leur vie, ainsi que les familles de sapeurs-pompiers.

Retrouver nos partenaires et soutiens sur [pompiers.fr](http://pompiers.fr)

Scannez-moi!



En 2021, **215 831 €** ont été versés par nos entreprises partenaires.

### ZOOM SUR...

Les initiatives de nos partenaires et mécènes.



La Banque française mutualiste (BFM), la banque de chaque agent du secteur public, est devenue mécène de l'ODP en 2021. Elle apporte un soutien financier à l'association, lui permettant de mettre en place de belles réalisations en faveur des pupilles, comme le défi ODP « Au-dessus des nuages » en 2021.

Par ailleurs, la BFM propose aussi des actions de prévention financière aux agents du secteur public, dont peuvent également bénéficier les pupilles et les familles. Celles-ci aident à mieux appréhender une gestion saine du budget et à éviter, le plus possible, les situations de mal endettement et de surendettement.



Montant du don en 2021

**20 000€**



Premier assureur des agents du service public, GMF porte des valeurs de solidarité qui la conduisent à venir en aide à ceux qui s'engagent pour les autres. Ainsi, la GMF accompagne l'ODP depuis plus de 12 ans, en lui versant un don annuel.

En 2021, une contribution supplémentaire de GMF a également permis de rénover les appartements pouvant accueillir les familles et pupilles pris en charge par l'ODP et le salon des familles à la Maison des sapeurs-pompiers de France.

Montant du don en 2021

**99 650€**



La Carac est engagée depuis plus de 10 ans dans l'épargne solidaire.

Grâce à l'option solidaire de ses garanties d'assurances-vie labellisées « Finansol », les souscripteurs choisissent de consacrer 1 % de leur versement au soutien d'associations reconnues d'utilité publique partenaires de la Carac, dont l'ODP. Cette option existe sur les quatre contrats suivants :

Entraid'Épargne Carac ; Carac Profiléo ; Carac Épargne Patrimoine ; Carac Épargne Solidaire ;

Avec l'appui de son partenaire, Tikehau IM, la Carac a ainsi versé plus de 400 000 € de dons à l'ODP depuis le début du partenariat.



Montant du don en 2021

**27 907€**



(4 723 € des adhérents et 23 184 € du Fonds Tikehau IM)



Salon des familles à la MSPF.

## MAIS AUSSI... DES OPÉRATIONS MARQUANTES DE MÉCÈNES



La revalorisation des aspirateurs réformés vendus aux collaborateurs, au profit de l'ODP.

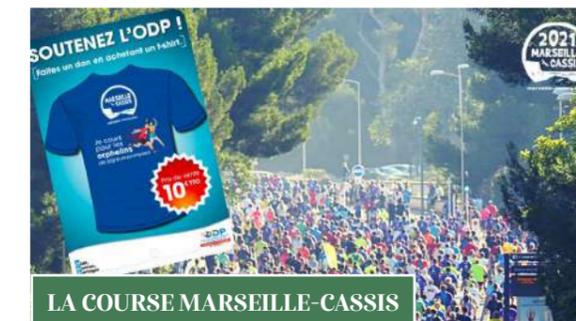
Somme récoltée pour l'ODP en 2021 : **15 682 €**



Rassemblement de supercars et belles sportives pour faire des baptêmes sur route fermée entre Montchavin et Les Coches, soit environ 5 km aller-retour (coorganisé avec l'UDSP 73) .

Somme récoltée pour l'ODP en 2021 : **9 500 €**

## ET... DES ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC



LA COURSE MARSEILLE-CASSIS

Ils étaient 1 772 à conserver leur dossard en 2021 à la suite de l'annulation de l'édition 2020. Au bilan de ces deux années, ce sont donc 29 220 € qui ont été collectés auprès des coureurs de Marseille-Cassis inscrits. À cette somme, la SCO Ste Marguerite a souhaité également ajouter un don au profit de l'ODP d'un montant de 1 780 €.

Somme récoltée pour l'ODP :

**31 000€**



« CARABALADE »

Le jeudi 16 décembre, à partir de 21 heures et avec l'aide des sapeurs-pompiers bénévoles d'Île-de-France, un rendez-vous avait été donné aux motards pour qu'ils puissent déposer des jouets neufs pour nos orphelins. Le franc succès qu'a connu cette initiative prouve l'attachement des motards à cette manifestation conviviale et solidaire. Tous les cadeaux reçus pendant la « Carabalade » seront distribués lors d'une fête des familles en avril 2022, en report du Noël 2021, malheureusement annulé.

## MÉCÉNATS ET ACTIONS SOLIDAIRES UTILISANT L'IMAGE DE L'ODP : NOUVELLES DÉMARCHES

En 2021, de nouveaux outils et de nouvelles démarches ont été mis en place : formulaire de demande en ligne et Charte éthique et graphique qui sont le préalable nécessaire à l'utilisation de l'image de l'ODP.

En voici le résumé :

1. Le porteur d'un projet solidaire au profit de l'ODP remplit le formulaire de demande en ligne.
2. Une fois cette demande en ligne complétée, il reçoit un e-mail de confirmation du dépôt de sa demande l'invitant à signer la Charte éthique et graphique de l'ODP.
3. Le dossier complet est alors soumis pour examen au comité exécutif de l'Œuvre des pupilles. S'il est validé, le porteur du projet reçoit confirmation avec les éléments permettant de valoriser son mécénat (Logo, documentation...).

Le formulaire de demande en ligne est disponible sur [pompiers.fr](http://pompiers.fr)

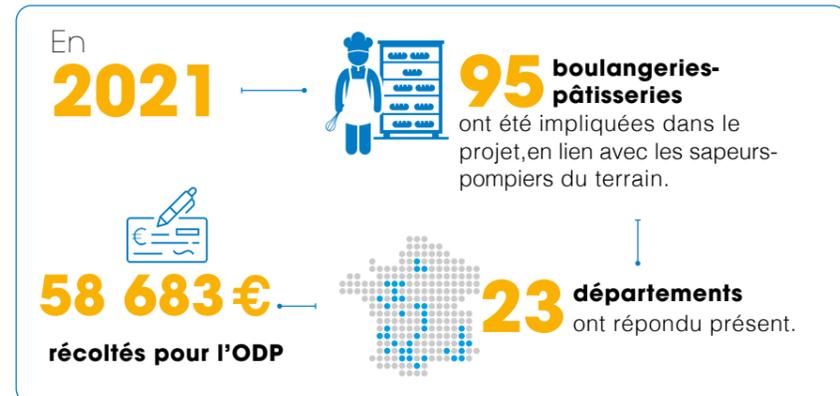
Scannez-moi!



## ► L'OPÉRATION « UNE GALETTE POUR L'ODP »

### ► Le principe ?

Le principe est très simple : pour chaque galette vendue, l'artisan boulanger-pâtissier s'engage à reverser 1 euro à l'ODP.



### ► Solidarité, lien social et proximité !

Fin 2021, la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française (CNBPF), la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) et l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France (ODP) se sont associées autour de l'opération « Galette des rois » déjà menée par plusieurs départements.

La FNSPF et la CNBPF ont mobilisé leurs réseaux respectifs pour inciter les artisans boulangers à participer à l'opération en janvier 2022. Nous avons également créé une affiche pour valoriser l'action dans les boulangeries-pâtisseries.

**TERROIRS ENGAGÉS SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE**

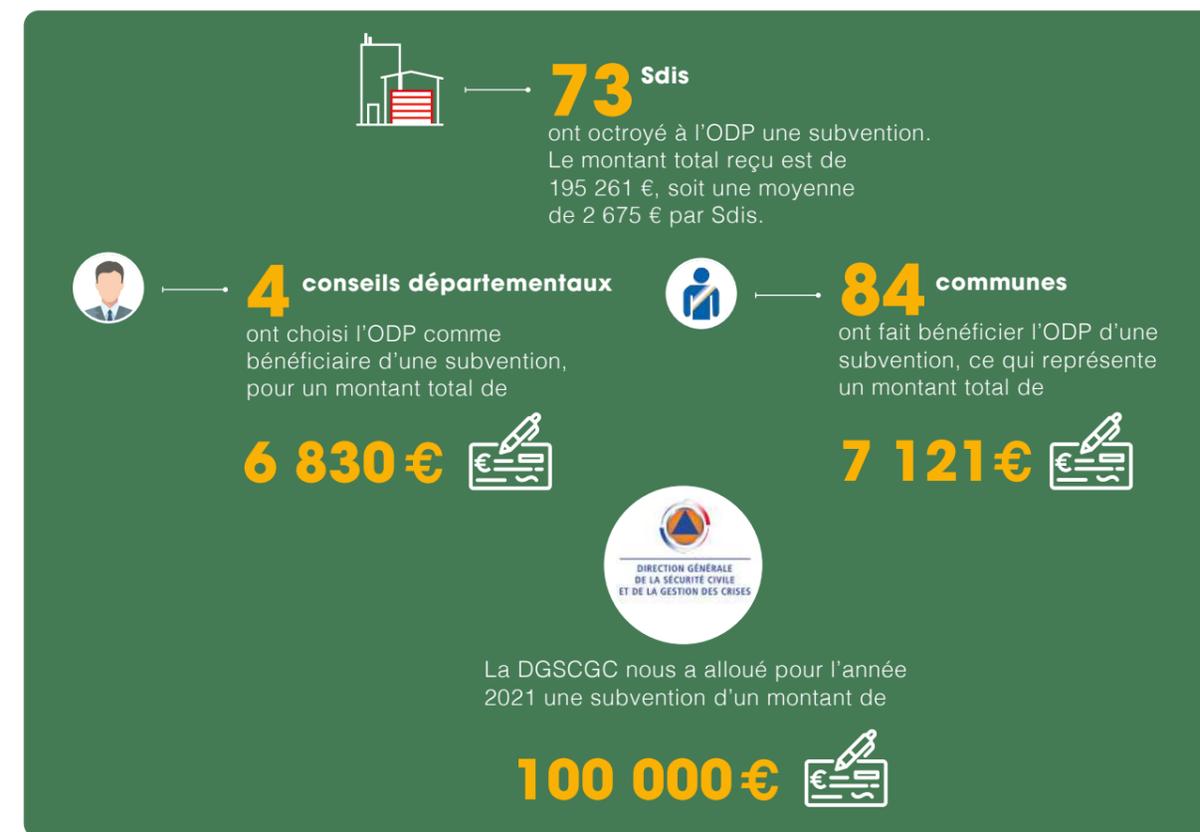
“ C'est la 2<sup>e</sup> année que ma boulangerie, « O'Coin des délices », participe à l'action. Mais cette année, en plus de l'opération de soutien, acheter sa galette est l'occasion de découvrir ou de faire découvrir le travail exceptionnel réalisé au quotidien par les sapeurs-pompiers. L'opération permet de gagner des séances de formation aux premiers secours, une immersion avec les pompiers en manœuvre ou encore, pour les plus petits, des séances photos avec les sapeurs-pompiers. »

Laurent, SPV, boulanger et membre de « Terroirs Engagés », à Chantenay (72)

## ► LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EN 2021

Chaque année, l'ODP s'adresse à l'ensemble des Sdis, et au ministère de l'Intérieur (DGSCGC)\* pour obtenir une subvention de fonctionnement. Les montants accordés représentent, en 2021, 4 % des ressources financières de l'ODP.

L'ensemble des membres du personnel de l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France remercie vivement la DGSCGC, tous les Sdis du territoire ainsi que toutes les collectivités pour leurs efforts et leur indispensable soutien.



\*DGSCGC : Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises.

# LES LEGS ET ASSURANCES-VIE en 2021



**3 270 464€ encaissés**

Montant qui représente :

**25** dossiers legs

**19** contrats d'assurances-vie

Montant moyen : **114 400€**

Montant moyen : **21 600€**

**1** legs

a fait l'objet d'une renonciation de la part du CA

**20** legs

ont été acceptés par le conseil d'administration, pour une valeur de 2,67 millions d'euros.

**17** contrats d'assurances-vie

ont été portés à la connaissance du conseil d'administration.

Les ressources issues des legs et assurances-vie sont par nature aléatoires et incertaines. En 2021, le montant total de ces ressources a enregistré une forte hausse. La somme totale encaissée a, pour la première fois, dépassé le cap de 3 millions d'euros.

▶ Le nombre de dossiers legs encaissés a sensiblement augmenté (25 en 2021 contre 17 en 2020). Cette augmentation est en partie expliquée par un rattrapage des retards accumulés en 2020 (impact Covid) et par la réalisation de plusieurs ventes immobilières engagées en 2020.

▶ Le montant moyen des legs encaissés a aussi bénéficié d'une hausse significative puisqu'il a été multiplié par trois par rapport à 2020 (de 36 250 € à 114 400 €).

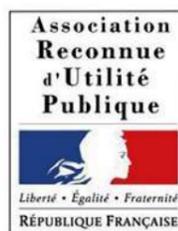
▶ Le nombre de dossiers d'assurances-vie réalisés, en 2021, est légèrement à la baisse (22 en 2020). La valeur moyenne des dossiers a subi une forte diminution (37 100 € en 2020).

## 📍 L'IMPORTANCE DES LEGS ET ASSURANCES-VIE

Les legs et assurances-vie représentent **plus d'un tiers des ressources de l'ODP**. Ils peuvent être constitués de biens immobiliers, de comptes bancaires, d'assurances-vie, de portefeuilles de titres ou encore d'objets de valeur.



Maison léguée à l'ODP en 2021.



L'ODP est une association reconnue d'utilité publique. De ce fait, elle est autorisée à recevoir des legs et des assurances-vie et bénéficie d'une exonération totale de droits de succession sur les biens qu'elle reçoit.

Encore trop peu connue du grand public, l'association se mobilise pour mettre en lumière ses actions et mieux faire connaître les possibilités de soutenir ses missions avec le legs ou l'assurance-vie.

Chaque année, nous sommes présents au Congrès des notaires de France, événement majeur qui nous permet d'aller à la rencontre des notaires (voir ci-après), relais indispensables entre notre association et ses bienfaiteurs. L'ODP se fait aussi connaître en publiant quelques publicités dans des revues spécialisées notariales.

Une communication plus régulière est faite auprès de nos donateurs qui peuvent, sur demande, recevoir une brochure complète sur les legs, donations et assurances-vie.

### Pourquoi transmettre à l'ODP?

▶ L'ODP est **une association reconnue d'utilité publique**.

▶ elle est autorisée à recevoir des legs et des assurances-vie.

▶ Elle est exonérée de tout droit de succession ou de mutation sur ce qu'elle reçoit : l'intégralité du patrimoine est transmise sans taxe !

▶ **La transmission se réalise au décès** et permet de conserver la propriété de ses biens toute sa vie.



## 📍 CONGRÈS DES NOTAIRES À NICE



Du 23 au 25 septembre 2021, l'ODP était, à Nice, à la rencontre des notaires de France.

Cette présence au congrès des notaires nous permet de mettre en lumière nos actions et de mieux faire connaître les possibilités de soutien à l'association comme le legs et l'assurance-vie. Les notaires sont des relais indispensables qui permettent de fédérer davantage de personnes désireuses de soutenir les orphelins et les sapeurs-pompiers en difficulté.

Une animation sur les gestes qui sauvent était proposée aux notaires sur le stand de l'ODP.

Un grand merci à l'Union départementale des sapeurs-pompiers des Alpes-Maritimes pour sa coopération !

## 📍 EN 2021, LA COMMUNICATION S'EST RENOUVELÉE



### L'ODP PRÉSENTE DANS LES ÉTUDES NOTARIALES

De mars à octobre, un spot publicitaire a été diffusé sur plus de 300 écrans de salles d'attente d'études notariales. Une manière de faire connaître l'ODP du grand public et de le sensibiliser à la possibilité de lui transmettre des legs et des assurances-vie exonérés de tout droit de succession.

Pour voir la vidéo

Scannez-moi!



### LA BROCHURE SUR LES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE FAIT PEAU NEUVE!

Comment transmettre ses biens ? Pourquoi léguer à une association comme l'ODP ?

Une nouvelle brochure sur les legs, donations et assurances-vie a été réalisée. Elle est disponible auprès du pôle Développement, en version brochée ou numérique (voir ci-dessous).



Pour télécharger la brochure sur [pompiers.fr](http://pompiers.fr)



Scannez-moi!



### Une transparence pour donner en confiance

L'ODP a obtenu le label « Don en confiance » en mars 2005 et a vu son agrément renouvelé en octobre 2019.

Cette certification repose sur quatre grands principes :

- 1** RESPECT DU DONATEUR
- 2** TRANSPARENCE
- 3** RECHERCHE D'EFFICACITÉ
- 4** PROBITÉ & DÉSINTÉRESSEMENT

De plus, notre association peut être soumise à de nombreux contrôles (commissaire aux comptes, Cour des comptes et IGAS) et des inspections de notre ministère de tutelle (ministère de l'Intérieur).

# MUR DES DONATEURS

en 2021

“

*Plus que jamais, un grand merci d'être toujours là quand nous avons besoin de vous et ce, malgré la situation particulièrement difficile en ces temps de crise sanitaire. Une pensée encore plus forte à toutes les familles qui ont perdu l'un des leurs lors d'une intervention pour nous protéger.*

*Restez tous sains et saufs. »*

Suzanne (94)

“

*Les pompiers français interviennent au pire moment de nos vies. À mon tour, j'essaie de donner quand leur vie bascule. »*

Daniel (78)

“

*Ancien sapeur-pompier, je n'oublie pas les enfants de ceux qui sont morts en allant secourir les autres. »*

Michel (42)

“

*Vous vous engagez pour nous, chaque heure de l'année, en toutes circonstances, de jour comme de nuit, sans faillir et toujours avec beaucoup de courage. Soyez fiers de votre action à chaque moment de votre vie !*

*Avec ma gratitude éternelle et mon admiration sincère.»*

Isabelle (86)

“

*Bonjour à tous et toutes, Je ne peux dire qu'un immense merci pour toutes vos actions. Prenez surtout soin de vous. »*

Véronique (78)

“

*À l'occasion de cette fin d'année, je fais un don qui me tiens à cœur, particulièrement en faveur des pupilles, pour soutenir l'association. Je remercie les pompiers de m'avoir secouru. J'espère que mon don vous parviendra. Il vient du fond du cœur.*

*Mes respects. Merci. »*

Claude (57)

“

*Notre fils est lui-même pompier et nous connaissons votre courage. Nous savons que nous pouvons compter sur vous et nous saluons votre courage.*

*Nous pensons aux familles endeuillées. »*

Louis (76)

“

*Un immense merci pour vos actions qui sauvent tellement de vies au péril de la vôtre. »*

Jean-François (92)

## REMERCIEMENTS

L'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France remercie ses partenaires, mécènes et donateurs pour leur générosité et leur fidélité.

L'association remercie également tous les porteurs de projets qu'elle accompagne pour leur confiance et leur engagement.

L'ODP remercie enfin tout le réseau associatif des sapeurs-pompiers de France qui contribue à son développement et notamment la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France pour leur implication permanente.



Œuvre des pupilles orphelins  
et fonds d'entraide  
des sapeurs-pompiers de France  
32 rue Bréguet - 75011 Paris

---

[odp@pompiers.fr](mailto:odp@pompiers.fr)

---

[www.oeuvrespupilles.fr](http://www.oeuvrespupilles.fr)